

Les significations historiques de l'europeanisation¹

LARS MJOSET*

Depuis le XVI^e siècle, jusqu'au tournant de ce siècle, l'europeanisation a impliqué l'extension du système des États européens en dehors de sa zone d'origine. Au cours du XX^e siècle l'europeanisation doit plutôt se comprendre comme l'intégration de l'Europe en tant que région. Est d'abord présentée une critique de la théorie américaine des relations internationales : existent des approches européennes et non néoclassiques qui cadrent mieux avec le programme institutionnaliste de l'école de la régulation. Une comparaison des différentes phases d'europeanisation au cours de ce siècle montre que, dans l'entre-deux-guerres, ce fut uniquement un projet, et qu'à la fin des années quarante, les États-Unis, nouvelle puissance hégémonique, poussèrent à une fédération occidentale de l'Europe afin de mener la guerre froide sans trop peser sur le contribuable américain. Ce programme échoua à cause des tensions entre l'ancienne et la nouvelle puissance hégémonique, c'est-à-dire la Grande-Bretagne et les États-Unis. Dans les années cinquante, pour contrer la résistance britannique à l'intégration européenne, émergea une nouvelle trajectoire d'intégration. Les tensions entre cette trajectoire et le processus parallèle d'intégration atlantique sont analysées à partir de la distinction entre divers champs d'intégration internationale portant sur la sécurité, le commerce, la monnaie et la coopération politique. Ces analyses permettent d'expliquer les limites de l'europeanisation pendant la Guerre froide et d'esquisser différentes conceptions de l'europeanisation et des relations entre l'Europe et les États-Unis après la fin de la guerre froide.

Si par europeanisation nous entendons le développement et l'extension des influences européennes (et particulièrement des systèmes institutionnels), au-delà de leur berceau géographique, alors l'histoire de l'europeanisation constitue un aspect de l'histoire du monde occidental et de son impact universel. De tels phénomènes remontent fort loin : le développement d'une agriculture permettant de produire et de stocker du fourrage pour le bétail (aux environs de - 3 000) ; l'équilibre spécifique entre l'Église romaine, des États en évolution et les réseaux commerciaux à l'époque médiévale ; l'essentielle interaction entre la société civile, le système étatique et les réseaux économiques depuis la Renaissance ; l'« impérialisme écologique »

1. Cet article a été originellement écrit à la fin de 1996, discuté dans plusieurs réunions de l'ARENA, puis révisé à l'été 1997. Je remercie David P. Calleo et Tom Notermans pour leurs commentaires sur les premières versions.

* Professeur à l'université d'Oslo, Department of Sociology, University of Oslo, P. O. Box 1096. Blindem, 0317 OSLO (Norway). Tél. : +47 22 85 67 49 -Fax: +47 22 85 78 32 -e-mail: lars.mjoset@sociologi.uio.no

que » par lequel des micro-organismes animaux ou végétaux originaires du continent européen se sont répandus dans de larges zones du Nouveau Monde ; ou bien encore l'évolution de l'État-nation au sein du système des États européens. Nous pourrions sans aucun doute citer bien d'autres innovations institutionnelles, nombre d'entre elles s'étant étendues au-delà des frontières européennes, aussi vagues que soient ces dernières.

Pourtant nous ne nous préoccupons pas de telles perspectives générales ici. Bien que nous abordions l'euroéanisation à la fin du XIX^e siècle, ce n'est que pour la mettre en opposition avec le processus d'euroéanisation au XX^e siècle, ce dernier étant dirigé *vers l'intérieur*, c'est-à-dire au sein même de l'Europe considérée comme une région.

Ce qui suit est un exercice de sociologie historique. Le matériau historique est utilisé essentiellement dans le but d'établir des oppositions entre périodes. Cette méthode nous permet de spécifier les structures à l'intérieur desquelles agissent les acteurs. Ce n'est qu'une fois établies ces spécifications au niveau adéquat qu'il est possible de repérer des mécanismes causaux. Ce travail précise certains de ces mécanismes, mais il traite prioritairement de l'analyse des structures. De telles structures peuvent être spécifiées au moyen d'une série de comparaisons entre divers systèmes internationaux : le système en vigueur au tournant du siècle contre celui de l'après-guerre, l'entre-deux-guerres comparée à l'après-guerre, ainsi que les différences qui s'établissent entre les diverses périodes de l'après-guerre. Une telle approche permet aussi de juger de certaines continuités fondamentales.

Ce travail ne prétend à aucune théorisation ambitieuse. Il s'ouvre sur une discussion critique de la théorie américaine des relations internationales, un des buts principaux de cette discussion étant de démontrer la convergence entre la théorie de la régulation et certains courants non dominants des relations internationales. La théorie de la régulation et ces courants ont en commun le refus des modes d'analyse néoclassiques et néolibéraux, des relations internationales qui ne sont que des extensions de l'économie néoclassique. Cette critique implique que les sciences sociales doivent se développer comme des théories intermédiaires qui rendent compte de mécanismes opérant dans des contextes et des conjonctures historiques spécifiques. C'est la raison pour laquelle le comparatisme historique constitue la méthode adéquate.

Du point de vue du contenu, ce travail s'attache à un sujet cher à l'école de la régulation. Depuis 1976 et l'ouvrage d'Aglietta consacré aux États-Unis, l'école de la régulation a insisté sur le fait que l'extension du fordisme était au fondement du développement économique dans la période d'après-guerre. Nous étudierons de quelle manière la conquête fordiste des marchés domestiques de l'Europe occidentale a correspondu au retournement vers l'intérieur de l'euroéanisation. Tandis que l'école de la régulation se distingue par l'importance qu'elle accorde aux modèles nationaux d'économie politique, l'analyse qui suit se penche sur l'évolution du système international. Mais cette évolution, dans l'après-guerre, s'est produite alors qu'interagissaient de tels modèles nationaux.

Dans le compte rendu introductif que nous consacrons à la théorie américaine des relations internationales, nous accordons une attention particulière à la théorie de la « stabilité hégémonique ». Ainsi nous abordons la question de l'hégémonie

américaine, question d'importance pour de nombreux travaux s'inscrivant dans la tradition de la régulation. Le lien entre l'hégémonie américaine et l'européanisation peut d'abord être indiqué par une formule simple : plus d'européanisation pour moins d'hégémonie américaine. En décomposant ensuite le système international en différents domaines, nous spécifierons et modérerons l'aspect élémentaire de cette formulation.

L'APPROCHE RÉGULATIONNISTE ET LA THÉORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES

La théorie de la régulation s'est développée comme l'une des nombreuses alternatives institutionnelles à l'économie néoclassique. Bien qu'elle puisse être considérée comme l'une des approches institutionnelles de l'économie contemporaine non néoclassique, son envergure la met en marge de la plupart de ces approches. Au-delà de l'alternative qu'elle offre quant aux questions théoriques fondamentales ou quant à l'extension et à la périodisation du développement du capitalisme, la théorie de la régulation s'ouvre aussi sur nombre de champs plus spécifiques. Dans le domaine de l'économie politique internationale, l'école de la régulation s'est beaucoup préoccupée du système monétaire international et de la diffusion internationale des modèles de croissance. Pourtant, le lien avec la tradition plus large des relations internationales n'a pas été suffisamment travaillé. Boyer [1986] a ajouté à la fois l'État et la position dans la division internationale du travail aux trois champs d'origine de la régulation (le rapport salarial, les relations inter-firmes et le système monétaire) ; Mistral [1986] a abordé brièvement le rapport avec la théorie des régimes dans les relations internationales. Mais une discussion théorique élargie est nécessaire. À cette fin, nous aborderons principalement les théories américaines des relations internationales des trois dernières décennies.

Stanley Hoffman [1977] avance avec force que les relations internationales constituent une « science sociale américaine » : son développement « ne peut pas être séparé du rôle américain dans les affaires internationales après 1945 », toute étude américaine en la matière à cette époque reflétant « une préoccupation pour la conduite américaine dans les affaires mondiales ».

De fait, il existe des éléments de correspondance frappants entre les différentes phases de la stratégie internationale américaine depuis la guerre et la théorisation en relations internationales. Cela appuie une vision épistémologique souvent adoptée par les régulationnistes (par exemple Boyer [1991, 1994]). Dans cette optique, les théories les plus générales pourraient en fait être aussi partielles que les théories de portée plus restreinte, dans la mesure où toute théorie en science sociale ne fonctionne qu'en relation avec une période historique spécifique.

En dépit de leur « américainisme », les principaux éléments théoriques en relations internationales – et particulièrement les deux pôles du libéralisme et du réalisme – émergent de l'histoire du système étatique européen. Le système des États a toujours impliqué une course à l'armement et des tensions géopolitiques. Ainsi le réalisme a-t-il été la vision la plus précoce (Machiavel), et plus tard l'économie politique est née du projet mercantiliste d'accroître le pouvoir des

États. Avec la critique du mercantilisme par les économistes anglais, à partir d'Adam Smith, le libéralisme a émergé comme une contre position. L'extension du commerce, selon Mill, rendrait la guerre obsolète, les intérêts commerciaux étant des intérêts pacifiques. Mais tandis que le système des États européens devenait plus instable à la fin du XIXe siècle, des conceptions réalistes réémergèrent, particulièrement au sein des grands États continentaux. Elles étaient inspirées par des visions nietzschéennes et darwinistes du monde, vu comme un état de nature, une lutte de tous contre tous. Plus important, une vision spécifiquement géographique du réalisme, la géopolitique, s'est développée dans cette période, constituant la première science sociale offrant une perspective réellement globale. Nous distinguerons plus bas la vision géopolitique du réalisme politique.

Au tournant du siècle, cependant, le mouvement libéral recevait un nouveau soutien avec l'émergence des États-Unis comme grande puissance consciente de son statut. Dans les années suivant la Première Guerre mondiale – l'ultime désastre du système des États européens – l'idéalisme de Woodrow Wilson et sa profonde croyance dans le pouvoir stabilisateur des organisations internationales devinrent une position des élites contre la commune sagesse réaliste.

Depuis l'entre-deux-guerres, les discours réalistes se sont aussi développés dans les pays libéraux (*cf.* particulièrement les travaux de E. H. Carr en Grande Bretagne). Avec la guerre froide, le réalisme s'est également imposé comme le noyau des théories américaines des relations internationales, manifestant une rupture avec le libéralisme inhérent aux élites américaines [Cox, 1981, p. 152]. Plusieurs des théoriciens américains du réalisme classique étaient des immigrants européens (Niebuhr, Morgenthau, Kissinger). Les tenants du réalisme (Kennan, Rostow) influencèrent les fondements de la diplomatie américaine de la guerre froide. Il existait alors aux États-Unis une demande adressée aux sciences sociales, un goût pour ce que Dahrendorf a appelé des « lumières appliquées », l'idée que l'on pouvait agir scientifiquement sur le progrès. Ainsi le développement de recherches réalistes dans les relations internationales fut-il « inséparable d'une tendance à mettre au point une stratégie pour l'Amérique », dans une période de sécurité bipolaire, de course à l'armement nucléaire, de négociations problématiques sur les alliances, et de guérillas [Hoffman, 1977, p. 48].

Dans ces théories, le libéralisme n'était plus que quelque chose qu'il s'agissait de défendre. Toute la structure théorique tournait autour de thèmes réalistes tels que la préparation à la guerre et faisait de l'égocentrisme national la préoccupation ultime de tout État. Pourtant *au sein* du reste du monde libre, on n'accordait pas tant d'intérêt aux perspectives réalistes. Si nous anticipons sur certains éléments de l'analyse de la guerre froide que nous engageons plus bas, il nous faut préciser que nous devrons spécifier les ambiguïtés théoriques qui se sont développées dans cette période.

Le bloc occidental constituait une alliance militaire contre un ennemi extérieur. Dans l'économie néoclassique de l'équilibre, le libéralisme européen traditionnel survivait avec sa croyance dans la supériorité et la stabilité du système de marché. La sphère économique était *isolée*. L'ordre régnant sur le marché émanait exclusivement de forces économiques. D'où un dualisme fondamental dans la division intellectuelle du travail entre l'économie internationale néoclassique et la tendance

réaliste en relations internationales. La stratégie réaliste du contrairement impliquait un effort pour la reconstruction et la coopération au sein du bloc occidental. Alors que les relations Est-Ouest étaient la préoccupation essentielle des réalistes politiques, l'intégration économique du bloc occidental était l'un des objectifs des économistes néoclassiques. Le niveau de croissance durablement élevé et le succès de la libéralisation du commerce dans le bloc occidental devinrent des preuves décisives de la force de la tradition économique libérale ; les politiques d'économie sociale de marché étaient conduites conformément aux principes de la synthèse néoclassique.

Mais l'intégration économique de l'Europe occidentale, comme nous le verrons, impliquait des interactions complexes entre les dimensions économiques et politiques. Compte tenu du désintérêt néoclassique à la fois pour les institutions (en dehors du marché) et l'État. Ce sont les autres chercheurs en sciences sociales qui ont été chargés de l'analyse de ces interactions. Alors que le libéralisme américain avait débuté comme une version extrême du libéralisme anglais, les autorités américaines exportaient et modernisaient maintenant le modèle libéral à destination de l'Europe occidentale. Nous verrons plus loin comment les autorités américaines promirent une solution fédérale pour l'Europe occidentale. L'ambiguïté réalisme-libéralisme était clairement visible : un marché unifié européen générerait des ressources pour la défense de l'Europe occidentale, ressources fondamentales dans la stratégie réaliste de *containment* de l'Europe orientale. Nous montrerons plus loin qu'il s'agit du contexte historique des théories de l'intégration telles que le transactionnalisme de Karl Deutsch ou le néofonctionnalisme de Haas, Lindberg *et al.*

Depuis la fin des années soixante et jusqu'à la fin des années soixante-dix, la théorie des relations internationales est entrée dans une phase productive. Sous l'influence des évolutions de la stratégie américaine et de l'accroissement de l'instabilité économique, la division intellectuelle du travail ambivalente qui existait entre l'obsession réaliste de la sécurité et la vision libérale d'une intégration pacifique par le marché tomba en morceaux.

Deux débats intellectuels peuvent être mentionnés. À la suite de la crise de l'intégration européenne de 1965-1966, la théorie néofonctionnaliste de l'intégration fut contrée par des réalistes tels que Hoffman, Calleo *et al.* Plus encore, reflétant à la fois les problèmes du système monétaire de Bretton Woods reposant sur le dollar, le conflit commercial entre l'Europe et les États-Unis et l'extension des multinationales américaines, les théoriciens réalistes commencèrent à critiquer la « rhétorique de l'indépendance » dans des travaux portant sur l'intégration atlantique (Waltz [1970] contre Cooper [1968]).

Ce qui signifiait que les théoriciens de tendance réaliste commençaient à se préoccuper des problèmes du développement économique au sein du bloc occidental. Ces problèmes acquièrent plus d'importance quand la détente fit son apparition au milieu des années soixante et devint la stratégie explicite de l'administration Nixon en 1969. Hoffman [1977, p. 48] remarque l'influence de l'« aversion postvietnamienne pour la force » et l'« émergence au premier plan des questions économiques ». Kissinger illustre le phénomène. Ce réaliste des plus traditionnels, une fois arrivé au sommet du pouvoir, s'engagea en faveur de la dé-

tente en s'efforçant de promouvoir un équilibre des forces moins bilatéral. Il se trouva ainsi confronté à des problèmes économiques complexes, tels que l'instabilité résultant d'une concurrence économique opposant des pays appartenant par ailleurs à une même alliance militaire.

Dans ce même contexte, la contestation étudiante s'impose comme un phénomène international. Elle provoque un regain d'intérêt pour l'économie politique marxiste dans tout le bloc occidental, regain auquel on peut d'ailleurs imputer les premiers travaux de l'école de la régulation.

Parmi les travaux d'économie politique internationale qui émergèrent alors, ceux de Robert Gilpin ainsi que ceux de Keohane et Nye ressortent nettement. Gilpin [1975] ne s'est pas contenté d'établir une analogie entre les difficultés américaines contemporaines et le déclin de la Grande-Bretagne autour de la Première Guerre mondiale ; il a aussi remarqué nombre de différences entre les deux situations en s'appuyant sur l'histoire économique de l'entre-deux-guerres établie par Kindleberger. Il s'est notamment particulièrement inspiré de l'idée que l'Angleterre ne parvenait plus à conserver la charge de coordination politique de l'économie mondiale, tandis que les États-Unis n'étaient pas désireux de fournir ce « bien public que constitue la responsabilité » [Kindleberger, 1988, p. 304]. Ainsi s'établit un débat dans les relations internationales portant sur les trois phases distinguées par l'école de la régulation : la régulation concurrentielle du XIXe siècle, la période de transition de l'entre-deux-guerres, et la régulation administrée de l'après-guerre.

L'absorption simultanée des idées de Gilpin et de Kindleberger par de plus jeunes auteurs – notamment Ruggie, Keohane, Nye et Krasner – a conduit à la « théorie de la stabilité hégémonique ». Cette théorie, demeurée étonnamment peu précise, a conduit à la notion plus large de « régimes internationaux », originairement introduite dans les relations internationales par Ruggie [1975], et reprise par Keohane et Nye [1977] (*cf.* aussi Krasner [1983]). Considérons en premier lieu la notion la plus large.

Dans le but d'étudier les relations d'interdépendance comme ressources de pouvoir, Keohane et Nye [1977] mettent en vis-à-vis deux idéaux-types, le « réalisme politique », et l'« interdépendance complexe ». Dans l'interdépendance complexe, les liens de causalité sont limités, il n'existe pas de hiérarchisation claire des phénomènes, l'usage de la force est restreint, et il existe des canaux d'influence complexes se mêlant les uns aux autres. Le réalisme, avec son intérêt central pour la sécurité, met en œuvre une claire hiérarchisation des phénomènes, et réussit à établir un lien de causalité entre les ressources et le pouvoir. En mettant en balance ces deux idéaux-types dans le même ouvrage, Keohane et Nye expliquent la « crise de l'interdépendance » [Keohane, 1975], qui se réfléchit sur le plan intellectuel dans la remise en cause de la division du travail entre économie internationale et relations internationales.

Keohane et Nye ont mis au point nombre de modèles, dont le plus complexe est le *modèle de l'organisation internationale*. Ce modèle était destiné à évaluer l'influence autonome de régimes — normes, règles, lois, procédures — sur le processus de marchandage et ses résultats dans un domaine particulier [Krasner, 1982]. Il était présumé « qu'un ensemble de réseaux, de normes, d'institutions, une fois établis, seraient difficiles soit à supprimer soit à remodeler en profondeur »

[Keohane et Nye, 1977, p. 55]. Ce modèle n'était pas seulement destiné à prendre en compte l'action de l'État ou la dimension institutionnelle d'un régime, il représentait un « type de structure politique mondiale », avec « des liens de causalité à plusieurs niveaux, des normes et des institutions ». « L'organisation internationale au sens large de réseaux, normes et institutions, comprend des normes associées à des régimes internationaux spécifiques ; mais il s'agit d'une catégorie plus large que celle de régime, parce qu'elle prend en compte les réseaux formés par les élites, et, le cas échéant, des institutions formelles » [Keohane et Nye, 1977, p. 54 et s., 58, 59]. Le monde des accords de Bretton Woods (de 1958 à 1971) peut être vu dans cette perspective comme pris dans une « organisation internationale » plus large comprenant des institutions telles que le FMI, l'OCDE, et peut-être même l'ONU, aussi bien que des liens entre les ministères des Finances, les banques centrales, et, à ne pas oublier, nombre d'acteurs privés du système financier. Ce modèle donne une représentation d'interdépendances complexes, tandis qu'un modèle de structure globale plus simple représentait le réalisme.

La notion de régime réintroduisit dans les relations internationales la première tradition wilsonienne d'idéalisme libéral [Keohane et Nye, 1987, p. 732, n. 16]. Les modèles classiques fondés sur les ressources de pouvoir prédisaient un affaiblissement des États-Unis comme grande puissance dans les années soixante-dix. Mais il semblait que même « après l'hégémonie », les « normes libérales » continuaient à prévaloir dans plusieurs domaines, indiquant une « inertie institutionnelle » considérable. Dans une perspective institutionnaliste classique, Keohane et Nye introduisirent les institutions comme *inertes*, comme des forces stabilisantes. Il serait difficile pour des réseaux d'élites bien organisés de détruire un régime, même si les relations de pouvoir sous-jacentes évoluaient². Le déclin d'un pays puissant, indiqué par un changement des capacités de pouvoir relatives, pouvait être contré par des forces stabilisatrices institutionnelles.

Il ne se produisit pas au cours de la crise économique des années soixante-dix d'effondrement du mercantilisme similaire à celui des années trente, ni de fragmentation ou d'anarchie monétaire dans les blocs monétaires. La notion de « libéralisme intégré »³ introduite par Ruggie [1982] peut se lire comme une spécification des schémas d'interdépendance complexe de l'Europe d'après guerre, indiquant une convergence de l'Etat-providence consolidé et de l'économie mondiale libérale de l'âge d'or. Cela constituait un parallèle à l'intérieur de la théorie des relations internationales avec les études régulationnistes de la relative stabilité historique des modes de régulation et de la spécificité de leur crise depuis le début des années soixante-dix.

Les contributions de 1970 de Gilpin, Keohane, Nye *et al.* – qui ont fortement influencé les relations internationales américaines – indiquaient une fusion fructueuse entre des perspectives politiques et économiques. Mais le potentiel de telles

2. Une redécouverte similaire des institutions comme inertes peut être remarquée dans le champ des sciences sociales : le nouvel institutionalisme, *cf.* March et Olsen [1989], l'économie évolutionniste, *cf.* Hodgson [1988, 1993]. Il est possible que l'école de Carnegie (particulièrement le travail de H. Simon) en soit un dénominateur commun important.

3. NDT : « Embedded liberalism ».

approches fut gâché par la théorie des relations internationales des années quatre-vingt, dans un contexte marqué par le retour néolibéral reaganien et la nouvelle guerre froide. La caractéristique du début des années quatre-vingt ne fut pas seulement la résurgence du réalisme, mais le triomphe d'un réalisme transformé, baptisé « néoréalisme ». L'arrivée du néoréalisme interagit avec certaines simplifications apportées au schéma suggéré par Keohane et Nye.

Alors que la recherche et les débats intellectuels évoluaient, la question de la rigidité institutionnelle fut reformulée. C'est sur ce point qu'existe une différence entre un simple traitement des régimes comme variables intermédiaires, ou leur prise en compte comme variables autonomes, dans la relation entre les forces cau-sales fondamentales (les ressources de pouvoir) et leurs effets en termes de comportement étatique [Krasner, 1982]. Une telle distinction entre des forces fondamentales et des variables intermédiaires est embarrassante si nous nous confrontons à une multitude de facteurs causaux à différents niveaux, avec une difficulté corrélative à déterminer *a priori* leur importance relative.

Une multitude de travaux suivirent qui se posèrent la question de savoir si la « théorie de la stabilité hégémonique » pouvait fonctionner comme une théorie d'ensemble, ou comme un modèle partiel destiné à traiter des cas spécifiques⁴. La plupart des études empiriques se focalisèrent plus étroitement sur des régimes particuliers, mettant en évidence la relation entre les ressources de pouvoir et la stabilité dans un domaine précis, sans préciser la relation entre ce domaine et la question plus large de la domination d'une grande puissance. On tendait à prouver qu'une approche structurelle ne convenait pas à des considérations portant sur un domaine particulier. Malgré le nombre limité de situations hégémoniques rencontrées dans l'histoire mondiale, l'étude de l'hégémonie se transformait en une recherche de relations générales entre variables, fondée sur l'étude de régimes dans de nombreux domaines différents. Le régime le plus fréquemment analysé était le régime commercial.

En général, des notions agrégées et une prise en compte de la richesse et du pouvoir comme ressources nationales étaient retenues (ce qui est lié à une vision réaliste du monde). La domination et l'hégémonie n'étaient reliées qu'aux régimes internationaux, tandis que des aspects d'interdépendance complexe moins liés aux États étaient ignorés. Keohane et Nye remarquèrent rétrospectivement qu'alors que leur ouvrage était à l'origine de nombreuses recherches sur les régimes, il existait « un désintérêt relatif pour les interdépendances complexes » [Keohane et Nye, 1987, p. 740].

Ces redéfinitions apparemment innocentes – variables autonomes contre variables intermédiaires, et une attention exclusive aux régimes – constituaient en fait le début d'une prise de distance par rapport au modèle d'organisation internationale de Keohane et Nye. Les régimes internationaux étaient de plus en plus analysés en référence à une vision réaliste de la structuration des relations internationales. Les spécificités du modèle de l'organisation internationale étaient oubliées, et bientôt la notion de régime fut comprise comme un équivalent à la notion d'interdépendance complexe⁵. Cette notion avait pour un temps suscité une

4. Kindleijelger (1986) a clairement pris ses distances à l'égard de la théorie de la stabilité hégémonique.

complexe⁵. Cette notion avait pour un temps suscité une sensibilité historique aux traits spécifiques de la constellation d'après-guerre. La vision réaliste constituait au contraire une généralisation beaucoup plus large portant sur la dynamique du système des États européens en tant que tel.

À peu près à la même période, le réalisme se transforma en néoréalisme. Cette transformation était à la fois naturelle et surprenante. Naturelle dans la mesure où Hobbes, dont l'état de guerre est la référence commune pour le réalisme, fut un des premiers théoriciens de la société de marché. Mais c'était aussi surprenant puisque le réalisme, une théorie de la lutte entra les États, adoptait maintenant le paradigme classique de l'économie néoclassique, paradigme dans lequel le marché ne laisse aucune place pour l'État. Alors que les relations internationales s'étaient déjà legitimées comme une science exacte depuis des décennies en utilisant la rhétorique des variables, on rajoutait maintenant une strate de rhétorique du choix rationnel.

Bien que la simultanéité soit révélatrice, il serait trop simple de relier le néoréalisme à la vague néolibérale des politiques anglo-américaines (Thatcher depuis 1979, Reagan depuis 1981). Son émergence reflète aussi la volonté de transcender le réalisme classique, et reproduit à sa manière la remise en cause des années soixante-dix du dualisme économie internationale/relations internationales. Dans la plupart de ses variantes (surtout Waltz [1979]), le néoréalisme élargit la référence réaliste traditionnelle à des ressources agrégées de pouvoir militaire, s'attache aussi aux ressources économiques de pouvoir, tout en reconnaissant de manière ambiguë une certaine influence des régimes. Le problème principal, toutefois, est le désintérêt pour les interdépendances complexes, ainsi que l'abandon du contexte historique⁶.

Le néoréalisme établit entre le libéralisme et le réalisme une relation plus étroite qu'il n'existant auparavant. Le lien s'appuie sur le niveau théorique dans la mesure où le réalisme repose sur une symétrie entre le marché décentralisé et un système des États anarchique. Si le réalisme avait une vision normative du monde libre, le néoréalisme a le monde libéral de la théorie néoclassique comme outil d'analyse. Alors que le réalisme classique se trouvait dans une relation difficile avec le libéralisme américain, on peut voir ici une complète américanisation du réalisme. Le néoréalisme a en fait essayé de combiner les deux grandes influences des sciences sociales américaines d'après-guerre : le modèle de marché néoclassique, et la vision réaliste du système des États. Mais la combinaison n'est pas cohérente.

Le néoréalisme reproduit un dilemme central de la théorie néoclassique du marché. Dans la lignée de ses prémisses libérales, cette théorie avance que les préférences du consommateur déterminent des prix relatifs, par le biais d'une fonction de demande. Mais dans un marché décentralisé comprenant n acteurs doit intervenir un commissaire-priseur qui propose des ensembles de prix, que les acteurs vont finalement accepter ou refuser. Quand les prix sont donnés, de fait, l'offre et la demande des acteurs individuels n'expliquent pas les prix. Paradoxalement, « il

5. On peut également lire la critique faite par Strange {1982} de la théorie des régimes comme une tentative de ramener l'attention sur l'interdépendance complexe.

6. Ashley [1984. p. 230-231] remarque que le néoréalisme critique aussi l'inclination historiciste du réalisme et son insistance sur l'influence des individus et des idéologies en histoire.

n'y a pas de concurrence dans une situation de concurrence parfaite » [Aglietta et Orléan, 1982, p. 229]. La microéconomie néoclassique tend à faire la navette entre points de vue objectif et subjectif [Gansmann, 1979].

Le même type de tension est visible dans la théorie de la politique internationale de Waltz. Elle utilise, d'un côté, une notion durkheimienne de structure, mais, d'un autre côté, elle considère l'État comme complètement indépendant, entièrement tourné vers sa propre conservation. Les États créent des structures en poursuivant des buts et en engageant des efforts qui « ne sont pas destinés à générer un ordre mais plutôt à satisfaire leurs propres intérêts définis de manière interne par tous les moyens qu'ils peuvent réunir » [Waltz, 1979, p. 90]⁷.

En résumé, l'attention aux interdépendances complexes a disparu, les régimes devenant la préoccupation principale. La théorie de la stabilité hégémonique était formulée en termes de régimes, et les régimes étaient étudiés en référence au modèle de marché anarchique néoréaliste, qui n'est pas un modèle d'interdépendances complexes. L'utilisation précoce par Kindleberger de la théorie des biens collectifs a été étendue dans de nombreuses directions, et divers modèles inspirés de la théorie des jeux ont été employés (Particulièrement Snidal [1985]). Un investissement important de capital intellectuel dans des modèles inspirés de la théorie des jeux impliquait que la dimension historique devenait moins importante. La pertinence de tels modèles dans des travaux macro-historiques portant sur les différentes phases du système international n'est pas claire⁸.

Alors que certains des premiers représentants de l'économie politique se convertissaient au néoréalisme (le cas le plus spectaculaire étant certainement celui de Gilpin [1981]), un autre groupe développait une défense de l'inertie des régimes. Cette position devint une doublure de l'institutionnalisme néolibéral. Le dualisme des débuts de la guerre froide — entre réalisme et libéralisme — avait été réintroduit. À cette différence que les deux positions tentaient maintenant de se fonder sur le modèle de marché anarchique⁹. Au niveau fondamental, il semblerait qu'ils aient été en désaccord sur le rôle des normes au sein de la théorie du choix rationnel. Le néoréalisme dérive les normes de la structure de base du choix rationnel, tandis que l'institutionnalisme doute de la possibilité d'établir une telle déduction¹⁰. L'approche institutionnaliste néolibérale retient du travail de 1977 de Keohane et Nye leur attention centrale à l'inertie institutionnelle, et elle recèle plus de réflexion sur les questions normatives. Mais cette attention ne couvre qu'un seul niveau d'interdépendance complexe. Dans *After Hegemony*, de Keohane [1984], le but exprimé était de « construire une théorie des institutions, avec ce qui pourrait être considéré comme des implications libérales, fondée sur des prémisses qui soient

7. La théorie de Waltz définit le pouvoir comme convertible, un peu comme de la monnaie. Ainsi son modèle est-il un modèle de structure globale au sens de Keohane et Nye.

8. Pour un résumé exhaustif, cf. Lake [1994] ; Keohane [1989, chap. 2] manifeste un certain pessimisme.

9. Nous ne tenterons pas de donner la liste des auteurs américains qui adhèrent aux définitions du réalisme ou du néoréalisme. Nombre de descriptions qu'ils donnent eux-mêmes, allant de l'anti-néoréalisme, de l'agnosticisme, à un fort ou modéré néoréalisme, peuvent être trouvées dans Keohane (éd.) [1986].

10. Elster [1989] peut être considéré comme un tenant de la dernière position ; Coleman [1990] serait lui au nombre des tenants de la position néoréaliste.

compatibles avec celles du réalisme politique» [Keohane et Nye, 1987, p. 729]. Mais les aspects réalistes et libéraux demeurent distincts. Keohane affirme que seule une théorie brute de la stabilité hégémonique fournit des explications. Une théorie plus sophistiquée, qui pourrait refléter l'expérience de l'interdépendance complexe, serait plus lâche. L'ambivalence de Keohane quant à la théorie de la stabilité hégémonique est frappante. Il la décrit comme la plus avancée des théories que l'on puisse tester, mais il affirme que seule la plus brute peut être testée.

Au début des années quatre-vingt-dix, le néoréalisme a été contesté par un nouveau courant américain des relations internationales. La fin de la guerre froide n'a pas conduit, comme certains des économistes des années soixante-dix auraient pu le croire, à une résurgence de l'économie politique. Les évolutions en Europe de l'Est et dans le tiers-monde ramenèrent plutôt au-devant de la scène les questions de nationalisme et d'identité nationale. Des tentatives ont été faites de mettre en œuvre une alternative constructiviste, inspirée par la sociologie, et orientée vers les questions d'identité, comme alternative à la *fois* au néoréalisme et à l'institutionnalisme néolibéral [voir Katzenstein (éd.), 1997]. Il sera intéressant de voir comment ce débat se développe. Mais on peut douter de l'idée que la plupart des erreurs passées de la théorie américaine des relations internationales, et particulièrement son incapacité à comprendre la fin de la guerre froide, puissent être amendées par le choix d'une perspective constructiviste, reposant sur une idée plutôt psychologique de l'identité. Particulièrement quand une telle approche est indissolublement liée à une attention exclusive à la globalisation, le résultat est une nouvelle perspective réductionniste, incapable d'utiliser l'analyse comparative pour repérer des contextes historiques spécifiques.

Nous avons jusque-là passé en revue les tendances dominantes des relations internationales américaines depuis l'après-guerre. S'il est vrai que les modèles de choix rationnel ne sont pas adaptés à la représentation de l'interdépendance complexe, la montée du néoréalisme et du consensus sur le paradigme de base néoclassique doit être vue comme un retour en arrière, comparé à l'économie politique internationale des années soixante-dix. C'est là une question fondamentale, pas un simple problème de nostalgie.

Si la question est de savoir vers quel type d'alliance dans le domaine des relations internationales la théorie de la régulation devrait s'engager, notre conclusion est que les alliés théoriques doivent être cherchés parmi ceux qui s'opposent au consensus néoréaliste/néoclassique dans les relations internationales. Nous ne pouvons fournir ici une revue exhaustive, mais nous allons énumérer rapidement certaines de ces contributions.

Alors que le néoréalisme devenait une mode parmi les spécialistes des sciences politiques, le réalisme classique survivait surtout chez les spécialistes d'histoire internationale. Les premiers travaux de Gilpin étaient inspirés par la tradition d'histoire navale ; aujourd'hui Paul Kennedy [1987] représente avec force cette tradition, à travers une œuvre synthétique majeure portant sur l'ascension et la chute des grandes puissances¹¹. Dans la mesure où il intègre la dimension écono-

11. Kennedy prévoit une instabilité et il est en ce sens proche de Calleo. A la différence de Kennedy, pourtant, Calleo insiste sur l'impact du régime monétaire. Par contraste avec les théories de la théorie de la stabilité hégémonique, Kennedy ne s'intéresse pas aux relations entre régimes économiques.

mique, il correspond au néoréalisme. Mais comme dans le réalisme classique, Kennedy et d'autres spécialistes d'histoire internationale manifestent peu d'intérêt pour le modèle de marché comme outil analytique. Malgré sa richesse historique, la contribution de Kennedy favorisa une théorie assez générale de l'extension impérialiste résultant de l'interaction sécurité/économie (pour une première version, voir Sprout et Sprout [1968] et une plus récente [Lundestad, 1994]). On trouve dans cette tradition de très importants travaux, et beaucoup de détails historiques, mais une des difficultés essentielles est l'absence d'études comparatives systématiques. Bien que la dimension économique soit présente, elle est principalement analysée comme une contrainte sur la production et le financement de ressources militaires qui affecte le développement économique global, tout au moins dans le travail de Kennedy, par un simple mécanisme d'éviction. Mais la tradition d'économie politique internationale nous indique que l'interdépendance est plus complexe que cela : elle peut être liée à des réseaux financiers internationaux ou à l'impact des firmes multinationales.

On trouve à l'interface de l'histoire du « destin des empires » et des sciences politiques les contributions de deux auteurs importants des relations internationales. En Europe, dès 1970, Strange [1970, 1971a, 1972, 1985a] développé le champ de l'économie politique internationale en se fondant sur ses travaux de la fin des années soixante portant sur l'hégémonie monétaire britannique et l'impact de la livre sterling sur la politique britannique [Strange 1971b]. David Calleo a engagé un programme similaire du côté américain depuis la fin des années soixante. Les deux auteurs s'attachent aux interdépendances complexes. Calleo [1982, 1987, 1993] est un des quelques auteurs réalistes qui ont conduit une recherche complète destinée à retracer les interactions entre la sécurité et les questions monétaires. Strange [1988] a débattu d'une typologie distinguant quatre champs majeurs du pouvoir structurel dans les relations internationales : la monnaie, la sécurité, la technologie et la connaissance.

Dans une perspective sans doute plus large, la tradition de géopolitique mentionnée plus haut peut être considérée comme une tradition opposée au néoréalisme. Bien que la plupart de ses versions soient fortement chargées idéologiquement, la géopolitique dans ses meilleurs moments démontre une compréhension du contexte géographique, stratégique et social qui est absente des courants dominants des relations internationales américaines¹². Si le néoréalisme est l'économie néoclassique des relations internationales, la géopolitique en est l'économie des écoles de commerce. Le néoréalisme propose des modèles avec aussi peu de contexte que possible, alors que la géopolitique est très attentive au contexte. De la même manière que les économistes des écoles de commerce reflètent l'éducation

ques (particulièrement au commerce) dans la période d'apogée et le déclin ultérieur. Le point central de Kennedy n'est pas le lien entre les régimes libéraux, la diffusion de la technologie, ou les rattrapages entre nations concurrentes ; il porte sur le lien entre les dépenses de sécurité et le déclin économique national, c'est-à-dire sur quelque sorte de mécanisme d'éviction. Voir Rostow [1996], pour un commentaire critique par un réaliste classique au plus près de l'histoire économique.

12. Pour une vision globale de cette tradition, voir Parker [1985]. Il existe toute une littérature poursuivant la géopolitique dans la géographie politique et économique récente (vue d'ensemble dans Agnew et Corbridge [1995]). Ces dernières tendances convergent avec des points d'influence majeurs de l'école de la régulation.

tent l'éducation des entrepreneurs capitalistes, la géopolitique reflète l'éducation des militaires de carrière des États modernes. La société moderne est à la fois interdépendante et hautement différenciée, et nous devons admettre l'autonomie relative des considérations sécuritaires dans les relations internationales.

Ces contributions sont à relier à l'approche de la régulation par leur sens du contexte et de la périodisation historique. En outre, la révolte étudiante de la fin des années soixante a produit plusieurs nouvelles écoles marxistes, qui ont retenu des visions non néoclassiques de l'économie. L'étude comparative des hégémonies de Arrighi [1994] combine des inspirations issues de Gramsci, du marxisme occidental, de la théorie du système mondial, et de l'économie des écoles de commerce (le travail de A. Chandler en particulier). C'est peut-être la théorie la plus proche de l'école de la régulation.

L'approche de R. Cox est plus problématique. Suivant l'analyse par Gramsci du développement des États, il soutient que l'État hégémonique trouve un ordre qui est « universel dans les conceptions », « un ordre que la plupart des autres États, ou du moins ceux qui se trouvent dans la sphère de l'hégémonie, pourraient trouver compatible avec leurs intérêts » [Cox, 1983, p. 171]. La *pax britannica* aussi bien que la *pax americana* sont vues comme fondées « sur des principes universels projetés à partir de l'une des formes de civilisation occidentale » [Cox, 1993]. La faiblesse fondamentale de Cox est sa tendance à faire ressembler les relations internationales à une société nationale dans laquelle les classes sociales hégémoniques exercent une domination légitime au cours de périodes historiques. Il existe une faiblesse similaire dans le néoréalisme, qui identifie le système international des États avec une économie de marché totalement décentralisée.

Une variante de l'approche de Cox peut être trouvée dans le travail de Van der Pijl [1994]. Dans un grand schéma historique, il retrace l'extension de l'« univers lockien »¹³, un groupe de pays orientés vers le libéralisme qui délimitent une partie de la société civile internationale. Son noyau se trouve dans la Grande-Bretagne d'après la révolution britannique du XVIIe siècle, puis il s'étend dans la relation privilégiée de la Grande-Bretagne avec l'Amérique. Il a toujours été contré par des Etats autocentrés concurrents, mais, au cours des deux guerres mondiales, l'alliance libérale triomphe, et plus encore dans l'effondrement de l'empire soviétique après la guerre froide.

L'approche de la régulation, par contraste, semble moins désireuse d'abandonner le niveau des États nationaux. Si elle ne nie pas l'impact de l'internationalisation, le défi est de définir les mécanismes cruciaux d'internationalisation et de les relier au formidable renforcement des États dans le monde occidental pendant la période 1945-1973 [Boyer, 1997]. Cette approche est plus sensible au message contenu dans la notion d'interdépendance complexe. La globalisation est un phénomène agissant à plusieurs niveaux, qui n'est pas indépendant des processus internes aux États.

Nous devons achever ce panorama théorique en signalant certaines implications pour l'analyse qui suit. Sachant que l'interdépendance complexe implique de nombreux niveaux tout en limitant les liens entre eux, nous devons établir une typologie des niveaux concernés. Nous gardons de la géopolitique la dimension

13. NDT : « Lockean heartland. »

relative à la sécurité. De l'économie politique internationale, à la fois marxiste et non marxiste, nous tirons les niveaux technologique, monétaire et commercial. De la tradition néomarxiste aussi bien que de l'institutionnalisme néolibéral est issue la dimension des idées et de l'idéologie.

Nous parlons parfois de régimes dans les domaines de la sécurité, de la monnaie et du commerce, mais cette utilisation de la notion se réfère au néo-institutionnalisme et non à une perspective néoréaliste. En outre, l'intérêt principal qu'il y a à distinguer ces régimes est de comparer leur inégal développement quand on se réfère à l'hégémonie des États-Unis face à l'Europe.

Parmi les cinq niveaux que nous avons mentionnés, seuls trois sont largement utilisés dans l'analyse qui suit. Sachant que notre intérêt porte sur l'euroéanisation et l'intégration communautaire, nous ne nous préoccupons pas explicitement de la technologie et de l'idéologie. Nous inclurons pourtant la dimension politique supranationale qui est spécifique aux développements de l'Union européenne. Notre terme de coordination politique se réfère de fait à la mise en place des institutions communautaires européennes (Conseil des ministres ; Commission, Cour de justice, Parlement). L'analyse qui suit de l'euroéanisation est ainsi construite autour de comparaisons entre périodes, et de comparaisons entre processus spécifiques à quatre champs de l'intégration internationale : le commerce, la monnaie, la sécurité et la coopération politique¹⁴.

AVANT LA GUERRE FROIDE

L'État-nation s'est développé en Europe. C'est juste avant le tournant du siècle que le système européen des États se trouve au sommet de son expansion globale. Dans ce contexte d'économie internationalisée, les plus grands des États-nations européens, les grandes puissances, se précipitent vers la phase finale de la compétition impérialiste, manifestée par la partition de l'Afrique noire (la conférence de Berlin se tient en 1884). Les principes de l'État-nation furent : diffusés et/ou introduits de force dans tout le reste du monde. Dans cette mesure, le tournant du siècle a représenté un sommet dans l'euroéanisation, une « euroéanisation du globe »¹⁵.

Au XX^e siècle ce processus s'est renversé, au fur et à mesure que l'accroissement du pouvoir international des États-Unis ainsi que l'imminence de la décolonisation cantonnaient le processus d'euroéanisation à l'espace européen. *L'euroéanisation au XX^e siècle se réfère ainsi à des processus internes à l'Europe en tant que région.* Ces processus doivent être reliés aux principales unités du système des États européens (les grandes puissances), ainsi qu'à leur relation avec cette nouvelle grande puissance ou aspirant à le devenir, les États-Unis.

L'euroéanisation du tournant du siècle n'était pas complète. Les États-Unis ont été l'un des premiers avatars de l'Europe et ont été l'un des premiers pays à

14. Cette typologie est plus largement développée dans Mjøset [1996].

15. Pour une comparaison plus détaillée avec la constellation d'après-guerre, voir Mjøset [1996].

décoloniser et déeuropéaniser¹⁶. L'Espagne et le Portugal avaient perdu la plupart de leurs colonies en Amérique latine au moment des guerres napoléoniennes, et la doctrine Monroe avait constitué cette zone comme une sphère d'intérêt pour les États-Unis. Au tournant du siècle, les États-Unis avaient accumulé assez de richesse et de puissance pour mériter que le XX^e siècle soit appelé le « siècle américain ». Les États européens devaient bientôt s'abîmer dans la guerre. Les deux guerres mondiales de la première moitié du siècle émergèrent de conflits européens opposant la Grande-Bretagne et la France à l'Allemagne, mais elles s'étendirent à travers le monde du fait des liens coloniaux. Comme nous le verrons, cette période troublée marque l'entrée des États-Unis dans le système des États européens¹⁷. Dans des conjonctures spécifiques tout au long du XX^e siècle, les États-Unis influencèrent de manière cruciale le retournement vers l'intérieur de l'euroéanisation.

Le contexte historique propice à la guerre de la première moitié du siècle fit émerger des visions du système européen comme quelque chose de différent, d'un simple assemblage d'États-nations mutuellement怀疑ous¹⁸. La tragédie des deux guerres mondiales amena de nombreux intellectuels à faire des propositions sur la manière dont le système des États pourrait être transcendent. Le processus principal d'euroéanisation au XX^e siècle correspond à la recherche d'une unification du système des États européens fragmenté. Le système fédéral américain était évidemment le lieu où chercher des modèles.

Avançons notre conclusion avant de résumer quelques-unes des visions d'une fédération européenne développées dans l'entre-deux-guerres. Toutes ces visions apparues dans la première moitié du siècle demeurèrent celles des élites. La transformation des sociétés civiles en Europe à cette époque se produisait à l'intérieur des frontières. Les élites aristocratiques avaient conduit la mobilisation des masses avant la Première Guerre mondiale. Après la guerre, les États se devaient de compenser les douleurs qu'avaient endurées leurs soldats et citoyens. Les derniers éléments de la démocratie furent acceptés au travers de toute l'Europe et les premières mesures imputables à des États-providence furent mises en place, pour être limitées ensuite par les crises économiques des années vingt et trente. L'État-nation, pourtant, demeurait la structure incontestée pour un tel processus de mobilisation et de compensation.

En ce qui concerne les premières conceptions d'une Europe unifiée, le mou-

16. Les colonies américaines étaient le résultat de l'euroéanisation développée par le mercantilisme de la fin du XVII^e siècle, mais elles devinrent la première zone à se déeuropéaniser. Comme cela a été formulé par Hartz [1955], les États-Unis ont oublié leurs origines européennes. Dans ce travail nous n'abordons pas la question complexe de savoir quelles traces l'Europe a laissées dans les colonies. Cet héritage va de l'unité linguistique avec les colonies de peuplement à des composantes institutionnelles de l'État et de la bureaucratie.

17. Cela peut être considéré comme un processus par lequel le système des États européens s'est transformé en un système regroupant les États les plus industrialisés et les plus développés. Les États-Unis devinrent influents, et en Extrême-orient le Japon émergea comme le seul État cohérent, et de fait non colonisé de la région. Ce groupe de pays se trouva unifié dans les années soixante comme l'OCDE.

18. Dans les termes théoriques de la théorie des relations internationales, cela impliquait une remise en cause du réalisme politique découlant des approches géopolitiques, qui, à cette époque, étaient devenues fort répandues (*cf.* Nietzsche en philosophie, Mackinder en géographie, Kjellén en histoire).

vement Quaker s'engagea en faveur des « États-Unis d'Europe » en 1910, et la British National Peace League rejoignit ce projet en 1911. L'European Unity League fut créée en Angleterre en 1913. En 1921-1922, le comte Richard Coudenhove-Kalergi fonda le mouvement paneuropéen. Clairement inspiré par la géopolitique de l'époque, il avait une vision du monde divisé entre des « champs de force » américain, anglais, russe, extrême-oriental et européen, et il prédisait que sans une union paneuropéenne une guerre fratricide se reproduirait en Europe. Une fédération européenne devrait se développer sans la Grande-Bretagne, mais pas contre elle. La Grande-Bretagne et l'Irlande pourraient se joindre quand elles se sentirraient vraiment attirées par l'Europe. Le comte était très actif dans les réseaux des élites, mais le mouvement n'eut jamais un impact de masse¹⁹. L'inspiration américaine était claire, le comte admirait l'évolution de l'union panaméricaine, et il devait beaucoup de son financement aux États-Unis²⁰.

Parmi les nombreuses élites qui appuyaient le comte Kalergi se trouvaient aussi des réseaux de financiers liés à la famille Rothschild. De fait, il existait aussi des visions américaines d'une fédération européenne, émergeant de même secteur financier. À la fin de la Première Guerre mondiale, les États-Unis étaient devenus une nation créditrice pour la première fois de leur histoire. Les banquiers de Wall Street avaient peur de ne pas recevoir de remboursement de leurs prêts si l'Europe demeurait fragmentée en des États-nations hostiles²¹. Mais avec ou sans mouvement paneuropéen, cette vision ne reçut jamais un soutien politique significatif pendant l'entre-deux-guerres.

À la satisfaction du comte Kalergi, il fut un moment capable d'avoir dans ses réseaux le président du Conseil français, Aristide Briand. Briand fut le premier à mettre au point un projet officiellement discuté par des représentants d'autres États européens. Il cherchait, comme la plupart des auteurs sur ce sujet, à éviter une nouvelle guerre mondiale, mais était suffisamment réaliste pour se reposer sur une analyse géopolitique. « Nous allons bientôt nous trouver encerclés par deux formidables pouvoirs, les États-Unis et la Russie. Vous voyez que la réalisation d'États-Unis d'Europe est indispensable », affirmait-il au début des années vingt²². Sa politique se caractérisait par une structure concentrique : la sécurité ; pour la France, la paix européenne et l'harmonie mondiale. Les inquiétudes quant à la sécurité de la France étaient revenues en 1919, quand la Grande-Bretagne et les États-Unis avaient refusé la proposition française d'une séparation permanente de la Rhénanie d'avec l'Allemagne. Originellement, la France avait reçu une garantie d'assistance militaire immédiate des deux grandes puissances en cas de nouvelle attaque allemande. Mais les États-Unis ne parvinrent pas à ratifier cet engagement et les Britanniques affinèrent qu'ils pouvaient s'en libérer aussi²³.

Cela reflétait le changement de la sécurité en Europe dans la première moitié du XX^e siècle. Au XIX^e siècle, la Grande-Bretagne avait contrôlé la balance des pouvoirs en Europe continentale. La menace britannique était crédible : la Grande-

19. Heater [1992, p. 125-127], Bugge [1993, p. 96-101].

20. Kees van der Pijl [1984, p. 68].

21. Frieden [1987].

22. Cité par Heater [1992, p. 131].

23. Heater [1992, p. 120].

Bretagne interviendrait dès que l'un quelconque des États du système manifesterait des intentions de dominer tout le continent. Avec l'unification et la spectaculaire émergence de l'Allemagne depuis 1871, la crédibilité de cette menace s'était potentiellement réduite. C'est à cette époque que s'est formée une relation privilégiée entre la Grande-Bretagne et les États-Unis²⁴. L'émergence de cette relation marque l'entrée des États-Unis dans le système des États européens, dont ils s'étaient éloignés environ un siècle plus tôt. La Grande-Bretagne était elle-même dépendante du soutien américain, comme la Première Guerre mondiale l'a clairement montré. Quand les États-Unis se retranchèrent dans l'isolationnisme au début des années vingt, la Grande-Bretagne se trouva incapable d'étendre une garantie de sécurité à la France.

La réalisation principale de Briand fut son mémorandum de mai 1930, fondé sur l'analyse qui suit : l'union économique devait être le but principal, puisque celle-ci ne remettait pas en cause la souveraineté, des États individuels. Toutefois, une avancée vers l'union économique présupposait une solution stable aux questions de sécurité, et pour cette raison une union politique devait être poursuivie. Cette fédération pouvait être « une fédération suffisamment élastique pour respecter l'indépendance et la souveraineté nationale de chacun des États, tout en garantissant à tous les bénéfices d'une sécurité collective »²⁵. À l'intérieur de cette structure, Briand espérait qu'un marché commun pourrait être établi. Cette tentative paradoxale de transcender la souveraineté des États-nations sans vraiment le faire est caractéristique de la plupart des approches de l'intégration européenne au XX^e siècle.

Les Britanniques se montrèrent immédiatement sceptiques devant cette proposition, mais adoptèrent insidieusement une politique consistant à laisser à d'autres États – les pays du Commonwealth – la responsabilité du refus. Un mémorandum circulant au Foreign Office britannique présentait la proposition de Briand comme une tentative de mettre en œuvre une protection économique contre les concurrents extra-européens, et particulièrement les États-Unis. Cela a toujours été le contenu des schémas paneuropéens. Sans soutien britannique le plan échouerait et un tel soutien ne s'annonçait pas. « La prétention continue [de la Grande-Bretagne] à être la principale puissance impériale mondiale, et sa prétendue « relation privilégiée » avec les USA [...] signifiaient qu'un engagement étroit avec l'Europe était en 1930 encore plus inconcevable qu'en 1950²⁶. »

Une autre guerre mondiale suivit, et il devint tout de suite clair qu'il était besoin d'un soutien américain pour arrêter l'expansionnisme allemand. En bloquant la tentative allemande de dominer le continent européen, l'alliance anglo-américaine reconstitua à nouveau le système européen de multiples États souverains. La structure qui avait conduit au plaidoyer en faveur de l'unification demeurait intacte. Nous allons voir maintenant que des éléments déjà repérés pour la période de l'entre-deux-guerres ont également gardé de l'influence dans la période d'après-guerre : la peur française de se retrouver seule avec l'Allemagne, le rôle sceptique

24. Il existe sur cela une littérature historique étendue. Une synthèse récente est celle de Reynolds [1991].

25. Ce résumé est basé sur Heater [1992, p. 137].

26. Heater [1992, p. 143].

de la Grande-Bretagne, ainsi que les tensions entre les régions du noyau économique mondial. Au sein de la structure de la guerre froide, les interactions entre ces facteurs conduisirent pourtant à une modification du système des États européens.

LA PÉRIODE DE LA GUERRE FROIDE : L'EUROPEANISATION DE L'EUROPE DE L'OUEST

Au cours des deux guerres mondiales, conduisant à la misère et à la destruction de l'Europe et de l'Asie, l'économie américaine prenait son essor. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis étaient incontestablement le pays du monde le plus puissant et le plus prospère. Ils produisaient la moitié des biens manufacturés dans le monde et disposaient du revenu par tête le plus élevé. Les États-Unis avaient évité la guerre sur leur territoire tout au long du XX^e siècle et avaient perdu très peu de soldats. La machine de guerre américaine, constituée pendant la guerre mais se perpétuant après 1945, permit aux États-Unis de disposer du monopole sur les armes nucléaires. Les États-Unis incarnaient aussi un nouveau type de capitalisme, le fordisme, fondé sur le lien production de masse - consommation de masse.

Bien que la Grande-Bretagne ait eu à souffrir des attaques allemandes, élites britanniques s'efforçaient de maintenir leur rôle traditionnel au sein Commonwealth, une relation privilégiée avec les États-Unis et une position insulaire hors du continent européen. Il y avait plus d'enthousiasme pour l'intégration dans les pays continentaux, et il existait une frustration à l'égard de l'attitude détachée de la Grande-Bretagne. Après la guerre, les institutions britanniques et les liens traditionnels de loyauté étaient intacts, alors que le nationalisme était discrédiété dans les autres pays et particulièrement en Allemagne. Les pays continentaux non allemands avaient l'expérience de l'occupation allemande²⁷. La tradition de groupes de résistance qui s'était établie s'ajoutait à la tradition fédéraliste européenne²⁸.

Bien que les États-Unis fussent plus forts que trente ans auparavant, la situation était assez similaire à celle de l'après-Première Guerre mondiale : la Grande-Bretagne tentait à l'extérieur de jouer un rôle stabilisateur, mais avait besoin du soutien américain ; le fédéralisme était présenté comme la clé de la paix par plusieurs mouvements et groupes d'élites ; et la France, parlant aussi pour plusieurs petits pays continentaux européens, recherchait avec ardeur des garanties de sécurité qui empêchaient une nouvelle agression allemande. Il existait pourtant deux nouvelles caractéristiques. L'une était la guerre froide, à laquelle nous nous attachons en premier lieu. L'autre était la présence d'ambitions nouvelles pour l'État-providence, dont nous discuterons plus loin.

Dans la période de l'entre-deux-guerres, l'euroéanisation était promue comme une tentative d'unifier un système des États européens fragmenté. Dans la période d'après-guerre, le but devint encore plus étroit. Le processus communément appelé « intégration européenne » fut en réalité durant la guerre froide un processus d'intégration de l'Europe de l'Ouest affectant les zones occidentales du système

27. Wallace [1968. p. 47-48]

28. Urwin [1991. chap. II.]

des États européens – zones de plus en plus larges au cours des années. Nous l'appellerons souvent *européanisation*, mais nous voulons dire « européisation occidentale²⁹ ».

L'élément occidental fut imposé de l'extérieur de l'Europe, reflétant le fait que dans la période d'après-guerre le système des États européens ne pouvait plus dominer le système international³⁰. Dans le système de la guerre froide, les deux superpuissances dominaient. L'une de ces superpuissances, l'URSS, ressentait pour des raisons de sécurité le besoin de contrôler les parties orientales du système des États européens. L'autre superpuissance, les États-Unis, avait besoin de maintenir une forme de relation privilégiée avec les parties occidentales restantes de ce système d'États³¹.

De manière prévisible, compte tenu de son expérience pendant la guerre, l'URSS se garantit la constitution des parties orientales du système d'États européens en zone tampon³². Les États-Unis répondirent en engageant la guerre froide contre le bloc oriental. La Grande-Bretagne était encore moins en mesure de stabiliser seule le bloc occidental qu'elle ne l'était dans l'entre-deux-guerres. La sécurité de l'Europe de l'Ouest dépendait d'une intervention extérieure. La Grande-Bretagne avait besoin d'une menace qui maintienne l'intérêt des États-Unis pour l'Europe, et elle encouragea certainement le développement de la guerre froide³³. Dans les années vingt, seuls les banquiers de Wall Street avaient relayé l'intérêt américain pour l'unification de l'Europe. Depuis la montée de la guerre froide, l'endiguement de l'URSS exigeait aussi que soient endiguées les tendances isolationnistes aux États-Unis. Un soutien à l'unification de l'Europe occidentale devenait aussi imminent de la part de l'État américain³⁴. Bien que l'isolationnisme ait été remis en cause, les États-Unis voulaient certainement obtenir la sécurité au moindre coût possible. Et bien que la guerre froide ait eu pour résultat de faire des États-Unis un État tourné vers la sécurité nationale, engageant des dépenses militaires sans précédent pour maintenir la mobilisation en temps de paix, il existait

29. Le terme d'intégration européenne utilisé tout au long de la période d'après-guerre. avait ainsi une dimension idéologique en excluant de l'Europe les parties orientales de son système d'États. Il faut reconnaître qu'un terme comme européisation orientale ne serait pas adapté au type d'intégration auquel ont été exposés les pays d'Europe centrale et orientale. Si n'est pas certain que le terme de soviétification serait plus adéquat, mais nous n'avons pas à nous en préoccuper ici.

30. Howard [1979, 1984].

31. Tilly [1990] distingue entre des trajectoires coercion-intensives et des trajectoires capital-intensives dans la formation des États européens. La division de l'Allemagne sépara grossièrement les régions germaniques marquées par une trajectoire coercion-intensive – l'Allemagne de l'Est, la Prusse particulièrement –, des régions marquées par une trajectoire capital-intensive – l'Allemagne de l'Ouest, et particulièrement les zones appartenant à la ceinture urbaine européenne.

32. Pour un résumé du désaccord pendant la guerre entre Churchill et les Américains, voir Knutsen [1992, p. 214-215]. Churchill s'est opposé à la stratégie américaine d'invasion de l'Europe par la Normandie. Il aurait préféré une avancée importante par l'Italie et la Grèce. Si la stratégie britannique avait été suivie, et avec succès, les positions soviétiques dans l'Europe centrale et orientale d'après-guerre auraient peut-être été plus faibles que celles qui ont résulté de l'invasion par la Normandie.

33. Les historiens de la guerre froide se sont même demandé jusqu'à quel point certains politiciens ou hauts fonctionnaires britanniques avaient pu contribuer aux origines mêmes de la guerre froide. Pour une vision dans laquelle la Grande-Bretagne joue un rôle majeur, voir Deighton [1987] ; cf. aussi Reynolds [1985].

34. Il s'agit là d'une différence clé avec la constellation de l'entre-deux-guerres analysée par Kindelberger [1973, p. 123-126, 296-297].

toujours le désir que les alliés d'Europe de l'Ouest aident à partager le fardeau. Cela parce que l'État américain devait s'assurer des soutiens à ses stratégies dans sa propre société civile, tandis que la population américaine n'était pas prête à payer beaucoup d'impôts pour garantir la stabilité européenne. Cet élément d'isolationnisme n'était certainement pas mort.

Les autorités américaines s'attendaient à ce qu'une fédération d'Europe de l'Ouest génère une forte croissance économique, ce qui permettrait aux Européens eux-mêmes de financer une zone tampon militarisée contre une agression soviétique attendue³⁵. Cela libérerait les contribuables américains du fardeau du financement de la sécurité en Europe de l'Ouest. Les États-Unis étaient ainsi les premiers à suggérer une euroéanisation de la défense. Pour porter ce fardeau, les économies d'Europe occidentale devaient aussi être intégrées. De fait, le terme d'intégration européenne est passé des agences étatiques américaines s'occupant de l'Europe (l'ECA, Economic Cooperation Agency) dans le vocabulaire de l'économie³⁶. *En résumé, la volonté de poursuivre la guerre froide sans fardeau financier excessif a poussé les États-Unis à soutenir une fédération des États d'Europe occidentale, dans la seule mesure où cela pouvait conduire à une euroéanisation de la défense.*

Nous avons défendu l'idée qu'avec la relation privilégiée entretenue entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, ces derniers avaient gagné une place dans le système des États européens. Dans l'entre-deux-guerres, les États-Unis avaient tenu cette place avec des effets plutôt déstabilisateurs. Mais au début de la guerre froide les États-Unis furent amenés à jouer dans cet ensemble d'États un rôle stabilisateur bien plus efficace.

La guerre froide impliquait un schéma international nouveau, qui enferme la balance européenne des pouvoirs en en faisant un sous-système régional à l'intérieur d'un bloc plus large³⁷. L'isolationnisme une fois endigué aux États-Unis, l'option de l'entre-deux-guerres d'un retrait américain de la scène internationale était bloquée. Au lieu de cela, les États-Unis se sont ingénier à établir un bloc occidental, comprenant à la fois des alliés en Asie Pacifique et en Europe de l'Ouest. Ce bloc devint un nouveau noyau plus large de l'économie globale, dans lequel l'Europe de l'Ouest constituait l'une des trois régions principales³⁸.

L'euroéanisation dans la période d'après-guerre peut ainsi être comprise comme une modification du système des États d'Europe de l'Ouest. Le contexte historique de la guerre froide fournit un schéma général à l'intégration : l'isolement des parties occidentales du système d'États, la concurrence entre les systèmes, le sentiment en Occident d'une menace venant de l'Est, la division de l'Allemagne et un intérêt américain pour l'Europe occidentale fondé sur la sécurité. Dans ce

35. Wallace [1990, p. 71].

36. Machlup [1977].

37. On diffère ici de Therborn [1995, p. 29] qui voit les clivages de la guerre froide comme une projection d'une guerre civile européenne (conflits de classe) sur la scène mondiale : « Les clivages de classe européens et les idéologies cristallisées dans un système mondial d'États bipolaire et hautement idéologiquement, et dans lequel les conflits de la société civile se reproduisent globalement. ». Plutôt que de voir la guerre froide comme une « euroéanisation », nous regardons l'euroéanisation comme « déglobalisée » au XX^e siècle, et la guerre froide comme quelque chose de « non européen », quelque chose qui conduit à de grandes ambivalences dans les pays d'Europe de l'Ouest, qui la soutiennent et la craignent.

38. Cf. schéma 1 in Mjøset [1996].

contexte, les évolutions américaines furent cruciales pour introduire dans le programme des hommes d'État européens la question de l'intégration européenne. Mais de même que dans l'entre-deux-guerres, la perspective américaine d'un retrait de l'Europe occidentale laissant la place à une large fédération pour vue d'un solide système de défense ne demeurait qu'une perspective.

TABLEAU 1. CONCEPTION DE L'EUROPÉANISATION
À LA FIN DES ANNÉES QUARANTE

CONCEPTION	SOUTIENS EXTÉRIEURS
Une fédération étendue d'Europe de l'Ouest (conception générale dans les pays continentaux, appuyée également par les réseaux de résistance).	États-Unis (hégémonie du bloc occidental).

Avec le plan Marshall à la fin des années quarante, les États-Unis (voir résumer *tableau 1*) essayèrent de convaincre la Grande-Bretagne de rejoindre une structure fédérale avec les pays continentaux d'Europe de l'Ouest. Pour les diplomates britanniques, cette pression venant de leur partenaire atlantique « privilégié » était beaucoup plus difficile à contrer que l'insistance française de l'entre-deux-guerres (le projet Briand, abordé plus haut). Pourtant, la Grande Bretagne s'opposa à une telle européanisation de grande ampleur³⁹³⁹, préférant maintenir ses relations politiques et commerciales avec l'Empire ou le Commonwealth, sa relation privilégiée avec les États-Unis, et l'ancien équilibre des pouvoirs établi avec des États-nations souverains – les fameux « trois cercles ». Il n'y a pas de débat entre les historiens sur ce point qu'il nous faut maintenant préciser⁴⁰.

Dès lors qu'on s'intéresse aux racines de l'hégémonie américaine en Europe de l'Ouest dans la période d'après-guerre, il faut remarquer que la solution institutionnelle qui émergea au début de la guerre froide n'était pas la première des priorités américaines. Elle résulta plutôt des pressions de l'ancien pouvoir hégémonique, la Grande-Bretagne, poussant la nouvelle hégémonie à trouver une solution sur une question de second ordre⁴¹.

Malgré tout, les États-Unis ont tout au long de la période d'après-guerre soutenu des mesures intégrationnistes pouvant conduire à long terme à une large fédération d'Europe occidentale. Compte tenu du statut hégémonique des États-Unis dans le système international occidental, le soutien des autorités américaines

39. Un groupe de fédéralistes fonda le Conseil de l'Europe en mai 1949, un mois après la signature du traité de l'OTAN. La participation de la Grande-Bretagne, toutefois, servit à cantonner cette institution sans réelle influence, en ce qui concerne l'intégration, quel qu'en soit le domaine.

40. Pour une revue des détails historiques relatifs à cela ainsi qu'à la suite, voir Mjøset, « Atlantisk og Vest-Europeisk integrasjon », mimeo.

41. Que se serait-il passé si la première des priorités américaines s'était réalisée? La coexistence d'une Europe de l'Ouest fédérale et des États-Unis depuis la fin des années quarante aurait-elle donné aux États-Unis plus d'influence qu'ils n'en ont eue dans la constellation internationale que nous traitons plus bas (constellation marquée par l'OTAN, l'UE, etc.) ? Toute tentative de répondre à de telles questions ramène aux problèmes traditionnels de l'histoire contrefactuelle. Aujourd'hui, ces deux blocs seraient considérés comme une fragmentation relative comparée au système occidental européen de la guerre froide. Mais il ne faut pas oublier que beaucoup de conditions de fond étaient différentes au début de la guerre froide, il existait par exemple un monopole nucléaire américain.

compta à plusieurs reprises dans le développement de la CECA et de la CEE. Inversement, il y eut périodiquement du côté européen la crainte que les États-Unis battent en retraite, retirant leur soutien à un système tampon européen.

Au lieu d'une large fédération, les négociations dans le cadre de la relation privilégiée anglo-américaine conduisirent à une solution plus spécifique aux problèmes de sécurité. L'OTAN fut fondée en 1949 et quelques années plus tard devint une réelle alliance militaire. Cela impliquait une intégration militaire, une participation acceptée dans un système de commandement militaire commun sous direction américaine, ainsi qu'une certaine coordination des infrastructures de défense. Mais cela n'était pas un processus d'euroéanisation, il s'agissait d'une intégration atlantique. Cet arrangement convenait parfaitement aux intérêts britanniques.

On ne remarque pas souvent que l'Allemagne de l'Ouest a été un État semi-souverain dans la période d'après-guerre. Mais il faut noter que même les membres européens de l'OTAN, particulièrement les pays continentaux, ont été semi-souverains au sein de l'OTAN, c'est-à-dire dans le domaine de la sécurité. L'analyse de l'intégration comme perte de souveraineté, toutefois, est un peu décalée ici. Nous savons maintenant que la guerre froide s'est terminée en une guerre pacifique, de sorte que le commandement Commun ne fut jamais expérimenté dans une guerre. La restriction de souveraineté concernait principalement les relations avec le bloc oriental. L'OTAN n'a pas empêché ses membres de poursuivre de vieilles batailles liées aux anciens empires coloniaux : la France en Indochine et en Algérie, la Grande-Bretagne avec la guerre des Falklands, ou même la guerre entre la Grèce et la Turquie. Ce que les membres de l'OTAN ne pouvaient, par exemple, pas faire était d'établir un accord d'amitié avec l'URSS comme l'avait fait la Finlande⁴².

Dans le champ des monnaies et du crédit, la situation était différente de celle qui existait dans le champ de la sécurité dans les années cinquante. Il existait un soutien américain pour un processus qui engloberait la plupart des pays que les États-Unis voulaient voir entrer dans une fédération : c'est-à-dire la Communauté européenne des paiements (CEP). La CEP impliquait une tendance à l'euroéanisation, mais elle fut interrompue de 1958 à la fin des années soixante après que le système de Bretton Woods fut mis en place.

Avec le blocage britannique d'une euroéanisation de grande ampleur, les États-nations de la « petite Europe », les six unités continentales, mirent en place une *trajectoire euroéenne occidentale de l'intégration*, conduisant à la CESD, Euratom, la CEE, puis à la Communauté européenne et à l'Union européenne. Si la guerre froide a constitué le contexte historique de cette poussée vers l'intégration, les facteurs causaux Sous-jacents sont plus complexes. Une comparaison avec la période de l'entre-deux-guerres est nécessaire. Nous nous sommes pour l'instant référés à la première innovation de l'après-guerre, la guerre froide. Il nous faut maintenant considérer la seconde innovation, ainsi que l'élément central de conti-

42. Si nous cherchons une notion englobante d'intégration, la meilleure solution est sans doute la version lâche de Deutsch qui insiste sur la densité des interactions (approche favorisant les transactions). Voir note 44. Dans ce sens, les interactions et les échanges sur les questions militaires étaient certainement extensives au sein de l'OTAN. Qu'il y ait eu intégration ne veut pas dire qu'il n'y eut pas de frictions alors que se manifestaient des tensions quant à la domination nucléaire comme nous le verrons plus bas.

nuité avec la période d'entre-deux-guerres. Ce n'est qu'en combinant ces deux innovations avec l'élément de continuité que nous pourrons comprendre l'émergence de la trajectoire européenne occidentale d'intégration.

La première innovation fut que le soutien américain, comme nous l'avons vu plus haut fut refusé par la Grande-Bretagne quand il poussa vers une union complète de l'Europe de l'Ouest. La seconde innovation fut l'État-providence, fondé sur la volonté des États continentaux de coordonner leurs politiques industrielles et commerciales afin d'être capables de répartir plus de ressources pour soutenir une citoyenneté sociale. Quant à l'élément de continuité, c'est la recherche par la France, tout au long du siècle, d'une sécurité à l'égard de l'Allemagne. Examinons ces trois facteurs de manière plus précise.

La sécurité en un sens très large peut sembler un commun dénominateur. Originairement, ce qui motiva les États-Unis à suggérer des États-Unis d'Europe étaient des considérations géopolitiques de sécurité. Il fallait empêcher les forces communistes de se saisir de l'Europe de l'Ouest, et ainsi d'atteindre l'océan Atlantique, constituant par là une menace pour les États-Unis bien plus forte qu'auparavant. Cette vision découlait du paradigme géopolitique standard : si un pouvoir dominait la totalité de l'Eurasie, alors les « îles » hors de l'Eurasie – originellement la Grande-Bretagne, maintenant remplacée par les États-Unis – seraient *aspects d'un*⁴³ différent de la sécurité tient à la vie quotidienne des citoyens. Nous avons noté plus haut que la stabilité sociale après la Première Guerre mondiale requérait des compensations dues par les États européens aux masses qu'ils avaient conduites à la guerre pour défendre la « nation ». Cela valait après la Seconde Guerre mondiale : la légitimité des États européens était fragile⁴⁴. La demande d'État n'était pas seulement liée au besoin de reconstruction découlant des dommages de la guerre, mais aussi aux souvenirs des douleurs de la Grande Dépression. Alors que la démocratie fonctionnait depuis longtemps dans les pays vainqueurs, l'accent était maintenant mis sur la citoyenneté sociale. Le bien-être quotidien fondamental pour la sécurité de la vie de tous les jours, et de ce fait pour la stabilité politique, serait garanti par des politiques de l'emploi, l'existence de services sociaux, et un soutien coordonné au secteur agricole couplé à un certain protectionnisme. C'est à cet ensemble de facteurs qu'est donnée la priorité dans le travail d'Alan Milward sur l'histoire de l'intégration de l'Europe occidentale⁴⁵. Les unions douanières stimuleraient la production industrielle européenne, et un retournement économique général accroîtrait les revenus de l'État, soutenant ainsi le développement de systèmes d'aide plus généreux. L'intégration, soutient Milward, était ainsi recherchée tant qu'elle était à l'avantage de l'État. Dans la mesure où il

43. Ce paradigme fut la première fois standardisé par Mackinder [1904], puis appliqué à la situation du milieu du siècle in Mackinder [1943]. Un bon résumé se trouve dans Sloan [1988].

44. Une telle focalisation sur la légitimation est cruciale dans le travail de Karl Deutsch portant sur l'intégration dans les années cinquante. En étudiant l'intégration, Deutsch a relié son travail sur le nationalisme [Deutsch, 1953] avec une théorie d'un système cybernétique insistant sur la notion de communication [Deutsch, 1954]. Le transactionnalisme de Deutsch se concentre à la fois théoriquement et empiriquement sur le développement de l'interdépendance, inspirant de nombreux travaux ultérieurs dans les relations internationales.

45. Milward [1992].

identifie intégration et intégration européenne, il implique que la mise en commun de souverainetés au sein d'institutions internationales renforçait les États.

Il existait aussi un lien avec la guerre froide : dans la mesure où le partage du fardeau entre les États de l'OTAN ne s'est jamais mis en place comme l'auraient voulu les États-Unis, l'OTAN a toujours bénéficié de généreux financements américains. Ce qui signifiait des économies en matière de dépenses de défense des États européens, leur permettant de se concentrer sur leurs dépenses civiles.

On a pourtant soutenu que ces facteurs ne pouvaient pas expliquer les formes institutionnelles spécifiques de l'intégration de l'Europe occidentale, avec sa combinaison unique d'éléments intergouvernementaux et supranationaux. Mais il y a une troisième manière dont l'euroéanisation, c'est-à-dire l'émergence du complexe de l'Union européenne, s'est trouvée liée à la sécurité, manière qui constitue cette fois un élément de continuité avec la période de l'entre-deux guerres : les Français cherchaient à tout prix à limiter les mouvements de l'Allemagne (de l'Ouest), à contrôler la réindustrialisation et la remilitarisation d'un pays qui avait été le principal ennemi depuis près d'un siècle. Comme l'Allemagne était divisée et que seule sa partie occidentale pouvait exercer quelque forme de semi-souveraineté, cette stratégie était d'autant plus séduisante. Les formes institutionnelles spécifiques de l'Union européenne, quelque part entre un État-nation et une fédération, doivent être analysées dans ce contexte. Dans cette perspective, l'action de Jean Monnet apparaît comme particulièrement importante⁴⁶.

TABLEAU 2. LES SCHÉMAS D'EUROPÉANISATION DANS LES ANNÉES CINQUANTE

DOMAINE	EUROPÉANISATION	ESPACE GÉOGRAPHIQUE
Monnaie	+ UEP, avant 1958	Toute l'Europe de l'Ouest
Commerce/coopération/politique	+ CECA, CEE	Petite Europe
Sécurité	- OTAN	Atlantique

Note : dans ce tableau ainsi que dans les suivants, « + » indique un progrès en termes d'euroéanisation, et « - » un mouvement contraire. En ce qui concerne les monnaies, le commerce et la sécurité, l'alternative principale à l'euroéanisation réside dans quelque forme d'intégration atlantique. En ce qui concerne la coordination politique, l'alternative principale à l'euroéanisation est la réémergence d'une Europe des États-nation, comme dans le système des États antérieurs à 1940.

Le *tableau 2* résume notre propos jusqu'ici, mettant en lumière deux processus principaux d'euroéanisation dans les années cinquante. L'un était l'UEP (Union européenne des paiements), couvrant une « grande Europe » se référant à la sphère monétaire. Mais cette version de l'euroéanisation fut abandonnée après 1958. Faisant contraste, le processus engagé par les pays de la petite Europe, ici dénommé *trajectoire d'intégration de l'Europe occidentale*, s'est développé en amenant de cruciales modifications du système des États européens. Ainsi, depuis les années cinquante, l'Union européenne définit les aspects dominants de l'euroéanisation.

46. Anderson [1996a et 1996b].

Avec l'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne, la trajectoire d'intégration de l'Europe occidentale a progressivement été amenée à dominer l'ensemble des développements dans la région. Tout au long des années soixante, l'Association européenne de libre-échange (AELE) constitua un double plus lâche ne comportant aucun aspect supranational, construit comme une alternative britannique à l'Union européenne. Avec l'élargissement des années soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix, l'Union européenne a intégré la plupart des États-nations européens, et l'AELE n'est plus aujourd'hui qu'une structure très lâche autour de la Suisse et des trois pays de l'EEA (*European Economic Area*) – l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. L'Union européenne, constituant une union douanière avec une superstructure institutionnelle élaborée, représentait l'européanisation dans les deux domaines du commerce et de la coordination politique. L'AELE, en tant qu'association de libre-échange seulement, a étendu l'européanisation du commerce par des traités commerciaux avec l'Union européenne. Les transactions commerciales entre les pays de l'Europe de l'Ouest se sont en conséquence accrues⁴⁷⁴⁷. La construction d'un État européen, supposant plus d'intégration supranationale, était largement soutenue par les États-Unis – ceux-ci se fondant sur l'idée largement partagée après-guerre que seule une telle intégration pouvait amener les alliés des États-Unis à supporter une part plus importante des différents fardeaux. Dans le même temps, les autorités américaines étaient bien plus ambivalentes à l'égard d'une européanisation du commerce. De fait, au début des années soixante, les États-Unis mirent en œuvre deux sessions du GATT, offrant de généreuses concessions commerciales, tandis qu'ils sponsorisaient des équipes de recherche qui proposèrent de développer une organisation atlantique « fonctionnelle » au sein de l'OTAN⁴⁸. Mais cette tentative « d'atlanticiser » l'intégration commerciale est demeurée un échec.

47. Cela constituait le contexte de la définition que donne Hass de l'intégration, *cf.* Bass [1958], souvent qualifié d'approche néofonctionnaliste. La question centrale était de savoir si l'intégration commerciale dans la CECA s'étendrait à la création d'une nouvelle communauté politique. Cela impliquerait que les acteurs politiques dirigent leurs fidélités politiques leurs attentes et leurs actions vers un nouveau centre, qui dispose d'autorités autonomes qui sont celles d'un État-nation souverain. Les processus dans le royaume de la « basse politique » pourraient de cette manière influencer la « haute politique » - une conclusion refusée par les réalistes. En comparaison avec la notion d'intégration de Deutsch, la notion de Haas se limite au niveau des élites politiques, et il est aussi plus optimiste quant aux résultats attendus de l'intégration.

48. Deutsch et *al.* [1957]. L'ouvrage conclut que le noyau le plus important pour une intégration militaire reposait sur les États-Unis, le Canada, l'Angleterre et l'Irlande, et propose de développer une organisation atlantique fonctionnelle au sein de l'OTAN, de même qu'un approfondissement de l'OTAN. Cette étude est très caractéristique de l'époque à laquelle elle a été réalisée. Mais la notion d'intégration de Deutsch a quelque mérite, en ce qu'elle relève de l'évolution des schémas de société civile, et elle est plus large que la définition rentrée sur l'État donnée par Haas. À la fois Deutsch et Hass, ou, plus largement, à la fois le transactionnalisme et le néofonctionnalisme, reflètent typiquement les préoccupations américaines à l'égard de l'Europe de l'Ouest à cette période.

TABLEAU 3. L'EUROPÉANISATION PARTIELLE DES ANNÉES SOIXANTE-DIX

DOMAINE	EUROPÉANISATION	RÔLE DES ÉTATS-UNIS
Commerce	+ CE, AELE	Inquiétudes : contre-mesures atlantiques
Coopération politique	+ CE	Soutien
Monnaie	- Bretton Woods	USD devise clé
Sécurité	- OTAN	États-Unis dominants

Pourtant, alors qu'il devenait patent que l'euroéanisation du commerce constituait un processus assez continu depuis le début des années soixante, la Coordination politique ne se développait pas de manière harmonieuse. Mildward affirme que la force de l'État-nation et l'émergence d'institutions supranationales étaient les deux faces d'une même pièce. Mais si l'on considère la construction des identités en Europe de l'Ouest dans la période d'après-guerre, le résultat est paradoxal. L'État-providence a renforcé les identités nationales, alors qu'une quasi-absence d'identité européenne était un problème central pour les institutions supranationales. Si les identités étaient plus que nationales, elles étaient liées à la dimension atlantique, à la vision américaine du monde libre, soutenue par les images créées par la société de consommation et l'industrie des loisirs. La faiblesse de la capacité de formation identitaire a été typique des institutions européennes, et cela a encore affaibli la formation d'une société civile à l'intérieur des frontières européennes. Toutefois, au sein du système d'institutions européennes, le Parlement européen et la Cour de justice reflètent l'héritage d'institutions qui furent fondamentales dans la formation de sociétés civiles dans les États-nations européens.

Bref, bien que le système d'États européens ait été modifié, il n'était certainement pas démantelé. Dans le boom économique de l'après-guerre, les différents États avaient regagné de la légitimité, étaient devenus plus interventionnistes alors qu'ils retrouvaient une certaine confiance en eux. Comme le système d'institutions européennes avait à la fois des aspects intergouvernementaux et supranationaux, la coopération au sein du système évoluait périodiquement dans l'une ou l'autre de ces directions opposées.

Les limites à l'euroéanisation au cours de la guerre froide

Il ressort de l'analyse précédente que l'euroéanisation était limitée à certaines zones ou domaines. Quand la CECA fut fondée, l'OTAN avait déjà été établie, de sorte que les institutions d'une défense commune (extérieure) étaient déterminées selon l'axe atlantique. Dans les années cinquante, des efforts furent faits pour développer une Communauté européenne de défense (CED), mais une telle euroéanisation de la défense ou de la sécurité échoua. Peu après, les Britanniques réussirent à intégrer l'Allemagne de l'Ouest à l'OTAN.

Dans les années soixante, le système de Bretton Woods remplaça l'Union eu-

ropéenne des paiements. Dans ce système de monnaies convertibles, le dollar américain constituait la devise clé. Mêmes les relations monétaires devinrent ainsi étroitement liées à la dimension atlantique⁴⁹.

À partir de 1963-1965, après la crise de Luxembourg, le système d'institutions européennes se déplaça vers le pôle intergouvernemental. À cette époque, le président français de Gaulle essaya de remettre en cause la domination américaine dans les deux domaines de la monnaie et de la sécurité. Ces efforts devaient culminer dans le retrait français de la structure militaire de commandement de l'OTAN, en 1966, ainsi que dans les tentatives de convertir en or les réserves françaises en dollars. La signification de ces mouvements était que, pour la première fois, le rôle américain dans la sécurité européenne d'après-guerre, comme dans le système monétaire, était remis en cause. Mais bien que cette remise en cause vienne d'une grande puissance européenne, elle s'inscrivait dans un projet de renforcement de l'intergouvernementalisme dans la coopération européenne, et ne conduisit à aucun résultat en termes d'europeanisation dans ces domaines⁵⁰. La préférence pour la coopération intergouvernementale était clairement liée au développement français d'une force de dissuasion nucléaire. Cette stratégie était aussi poursuivie par la Grande-Bretagne qui n'était pas à l'époque membre de l'Union européenne, mais devait devenir après son admission en 1972 un fervent supporter des principes intergouvernementaux.

Le fait que deux des grandes puissances d'Europe de l'Ouest développent leur propre force nucléaire pourrait être vu comme allant à l'encontre de l'idée développée plus haut selon laquelle les alliés européens des États-Unis n'étaient que semi-souverains en matière de sécurité. Les États-Unis firent plusieurs tentatives pour maintenir leur monopole nucléaire au sein de l'OTAN, mais n'y réussirent pas entièrement. La France en particulier maintint l'indépendance de ses forces, en quittant de fait le commandement militaire intégré de l'OTAN. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, l'affaire Polaris et ses suites prouvaient déjà que la force de dissuasion britannique était en réalité dépendante du système de livraisons américaines. La force de dissuasion française dépendait elle-même dans une certaine mesure de l'infrastructure américaine de surveillance.

Ainsi les États-Unis avaient-ils quelques leviers d'influence, mais le point fondamental demeure qu'avec les forces de dissuasion nucléaire britannique et française, toute attaque nucléaire en Europe se généraliserait rapidement en un holocauste nucléaire intercontinental. Des forces nucléaires indépendantes constituaient une stratégie d'assurance dans une alliance qui restait une version du système des États européens. Les Européens avaient peur qu'en fin de compte les États-Unis ne répliquent pas à une attaque menée par l'URSS dans la région. Mais, en étant capables de répliquer eux-mêmes, ils devenaient sûrs que par aucun moyen la guerre nucléaire ne pourrait se limiter à l'Europe, puisqu'une réponse française ou britannique ferait entrer immédiatement l'alliance occidentale dans son entier en conflit, faisant ainsi des États-Unis une cible. Des forces de dissuasion indépendantes étaient vues comme une sorte de police d'assurance. Elles

49. Cf. Mjøset [1996].

50. Le mouvement vers l'intergouvernementalisme sous de Gaulle était le cadre central de la critique réaliste de toute forme de théorie fonctionnaliste de l'intégration (cf. Stanley Hoffman).

supprimaient le monopole nucléaire américain à l'Ouest, rendant moins crédible la menace américaine d'un retrait de la défense de l'Europe occidentale. C'est à partir de ce moment, sous la présidence Kennedy, que l'attitude des États-Unis à l'égard de l'Europe occidentale changea : les États-Unis seraient désormais impliqués de manière permanente dans la défense de la région.

À la suite de l'effondrement du système de Bretton Woods, des phases de dévaluation et de réévaluation du dollar créèrent une instabilité monétaire mondiale dans les années soixante-dix et quatre-vingt, menaçant ainsi l'intégration monétaire du bloc occidental. Du côté européen, l'instabilité était attribuée à un usage abusif par les Américains de leur rôle clé de stabilisateur du système monétaire mondial⁵¹. Les préférences en matière de politique économique divergeaient parmi les grands pays membres de l'Union européenne. Répondant à l'instabilité du dollar, la Bundesbank décida en 1971 de faire flotter le deutsche Mark, s'orientant vers une stratégie monétariste. Cela bloqua le plan Werner qui proposait une stratégie commune européenne d'union économique et monétaire.

Ce retour en arrière fut suivi par un certain nombre de tentatives moins ambitieuses de l'Union européenne, destinées à répondre à l'instabilité par une euroéanisation des relations monétaires. Cela impliquait la construction d'institutions – le serpent monétaire, le système monétaire européen (SMB) – destinées à se charger de l'intégration monétaire et, par conséquent aussi, de la coordination des politiques économiques. Ces arrangements peuvent être caractérisés comme une euroéanisation partielle des relations monétaires. En termes de politique intérieure, ils furent particulièrement importants pour la sécurité économique des agriculteurs, alors que s'accroissait la complexité de la PAC. Ils reflétaient un renforcement de l'axe franco-allemand, dû à la réintégration et à la « Normalisation » conséquence du miracle économique ouest-allemand.

Du côté de la politique extérieure de l'Allemagne, cela eut les conséquences suivantes. Les fluctuations du dollar étant liées au déficit extérieur américain, utilisé pour financer la guerre du Vietnam sans accroître les impôts, l'euroéanisation dans le champ monétaire fut mise en œuvre par l'Europe de l'Ouest afin de se prémunir contre les conséquences économiques mondiales de la quête américaine pour sa sécurité. En termes plus généraux, les autorités américaines utilisaient le privilège qu'elles avaient de modifier le taux de change du dollar pour promouvoir une amélioration économique intérieure, le dollar étant toujours la monnaie centrale incontestée. Du fait de la taille imposante de l'économie américaine, cette stratégie de dévaluation imposait quelques coûts de court terme. L'hégémonie américaine était affaiblie dans la mesure où un arbitrage se développait entre les préoccupations de stabilité nationale et internationale. Cela impliquait que l'euroéanisation monétaire ne serait pas achevée tant qu'il n'existerait pas de monnaie européenne capable de remettre en cause le rôle du dollar dans les paiements et les transactions européennes.

51. À partir du moment où la menace d'un retrait américain de la sécurité européenne devint moins crédible, un lien se développa entre les sphères monétaire et militaire. L'« irresponsabilité » américaine dans la sphère monétaire pouvait être vue comme un moyen de faire payer l'« irresponsabilité » du refus européen de partager le fardeau de la défense. Ce point est développé avec force par Calleo [1968, 1982, 1987]. Il étoffe dans une certaine mesure les interprétations suggérées par le conseiller économique de Gaulle, Jacques Rueff.

Mais, au moment où apparaissait l'instabilité monétaire, l'Europe de l'Ouest expérimentait aussi l'impact de la réintégration de l'Allemagne, celle-ci apparaissant désormais comme la première des grandes puissances économiques dans un système d'États européens « régionalisé ». L'Allemagne jouait depuis longtemps un rôle commercial central en Europe de l'Ouest, en particulier en ce qui concerne les biens manufacturés. La Bundesbank s'orientait maintenant vers une politique de faible inflation, opérant sa « révolution copernicienne » en 1973, et s'engageant à annoncer publiquement des cibles monétaires. En conséquence, l'Allemagne fut amenée à jouer un rôle croissant dans les relations monétaires en Europe de l'Ouest. À partir des reflux économiques du milieu des années soixante-dix, la question de l'europeanisation monétaire devint liée à la question de la domination monétaire allemande. Cela impliquait que la stratégie allemande à l'égard d'arrangements monétaires européens reflète les préférences de politique économique allemande ; pour d'autres membres influents de l'Union européenne, dont les choix économiques étaient différents, la question était l'accroissement du pouvoir allemand.

La peur d'une domination allemande dans l'Europe d'après-guerre fut transformée. Dans l'immédiat après-guerre, bien sûr, la crainte, inscrite dans des préoccupations géopolitiques traditionnelles, était celle d'une remilitarisation conduisant à une nouvelle rivalité. On craignait maintenant que l'impact allemand sur des variables telles que le taux d'intérêt ne déstabilise les politiques économiques dans les autres pays d'Europe de l'Ouest.

À la différence des critiques françaises, dans les années soixante, du système de Bretton Woods, la question de l'europeanisation monétaire ne se résumait plus à contrer l'influence déstabilisante du dollar. Il existait aussi une lutte sur la question de savoir jusqu'à quel point la RFA et la Bundesbank devaient influencer les relations monétaires européennes. L'europeanisation dans le domaine monétaire n'était plus seulement une réponse à la domination monétaire américaine, mais aussi une question reliée à l'hégémonie économique allemande sur la région, question qui s'exprimait principalement dans les domaines monétaires et commerciaux.

Du côté de la politique étrangère, il existait une tendance parallèle à l'europeanisation. La stratégie américaine de détente à la fin des années soixante avait inquiété les alliés européens. Le plan Davignon suggéra en 1970 une coordination des politiques étrangères au niveau européen, le projet étant relié à l'Union européenne tout en restant formellement extérieur jusqu'en 1986. Un nouveau plan Davignon en 1973 confirma cette approche. Bien que les relations avec les États-Unis fussent cruciales, la question de l'expansion de l'Allemagne de l'Ouest, les résultats possibles de l'Ostpolitik et le miracle économique étaient aussi importants. Bien que la coordination des politiques étrangères ait joué un rôle important dans les années soixante-dix, elle ne fut jamais à l'origine de tensions sérieuses entre les États-Unis et l'Union européenne sur les questions de sécurité réellement importantes.

Au début des années quatre-vingt, la crise des euromissiles fit avancer de quelques pas dans le sens d'une européenisation de la sécurité : on parvint à de meilleures relations entre Bonn et Paris, à une renaissance de l'Union de l'Europe occidentale (l'UEO est un accord de sécurité établi en 1955 et mis en sommeil jusqu'en

1985).

Il faut aussi noter que bien qu'à la fois le SME et la coordination des politiques étrangères fussent liés à l'Union européenne, des pays non membres de l'Union pouvaient se rattacher à ces accords de diverses manières. Dans le domaine monétaire, les pays voisins pouvaient s'accrocher à l'écu ou à l'une des principales monnaies européennes. Dans le domaine de la politique étrangère, les pays non membres pouvaient mettre en œuvre une concertation régulière. De cette manière, le SME et la coordination des politiques étrangères ont favorisé l'euroéanisation des pays d'Europe occidentale extérieurs à l'Union.

TABLEAU 4. L'AVANCÉE D'UNE EUROPÉANISATION PARTIELLE
DANS LES ANNÉES SOIXANTE-DIX ET QUATRE-VINGT

DOMAINE	EUROPÉANISATION	RÔLE DES ÉTATS-UNIS
Commerce	+ Élargissement de la CE, Acte unique 1985.	Toujours inquiétudes : tensions États-Unis/UE sur les politiques commerciales.
Coopération politique	+ Rupture du compromis de Luxembourg : vote à la majorité dans les domaines de l'Acte unique.	Soutien continu à une fédération européenne.
Monnaie	-/+ Échec du plan Werner. Le serpent monétaire et le SMB peuvent être vus comme une euroéanisation partielle. Influence croissante de la RFA	Les États-Unis abusent de leur rôle stabilisateur dans le système monétaire international.
Sécurité	-/+ OTAN toujours dominant Le plan Davignon, la coordination des politiques étrangères, la renaissance de l'UEO représentent une euroéanisation partielle.	États-Unis toujours dominants. La stratégie <i>containment</i> passe de la détente à une nouvelle guerre froide, puis repart en sens opposé.

Durant la guerre froide, l'euroéanisation était limitée. Le *tableau 4* montre en résumé le point atteint dans la dernière phase de la guerre froide, pendant la crise économique. L'euroéanisation avançait le plus dans le domaine du commerce. La signature de l'Acte unique, au milieu des années quatre-vingt, marque la transformation du marché commun en un réel marché unique, prenant particulièrement en compte la question persistante des barrières non tarifaires au commerce. Sur ce point, l'euroéanisation impliquait dans des domaines spécifiques une coordination des politiques commerciales et des barrières douanières contre la concurrence extérieure. Au plan de la coordination politique, l'euroéanisation avançait aussi, entraînant l'évolution de l'ensemble des institutions de l'Union, même si en longue

période les aspects intergouvernementaux prenaient le pas sur les aspects supranationaux. La Cour de justice européenne joua pourtant un rôle de première importance dans la reproduction d'une dynamique supranationale.

Les divers efforts faits dans le domaine de la sécurité et de la politique étrangère, ainsi que dans le domaine monétaire, ne furent que partiellement payants. La sécurité est demeurée entièrement dépendante de la coopération avec l'OTAN. Du côté économique, les développements des institutions européennes destinées à contrôler les taux de change et à coordonner les politiques économiques étaient limités par des facteurs à la fois internationaux (la crise économique, et à certaines périodes le rôle du dollar) et européens (particulièrement le rôle de la Bundesbank) – c'est-à-dire par des grandes puissances monétaires internationales et régionales. *Durant toute la guerre froide, les efforts dirigés vers l'intégration dans les domaines de la sécurité et de la monnaie furent nettement moins payants que ceux faits dans le champ du commerce et de la coordination politique.*

Le tableau 5 donne une vue d'ensemble de l'état de l'euroéanisation à la fin de la guerre froide. Il donne aussi une évaluation rapide du « degré » d'euroéanisation atteint, fondée sur la discussion qualitative qui précède. Ce degré est jugé en référence aux différentes alternatives dans chaque domaine. Pour le commerce, il se réfère simplement à la part importante du commerce intra-européen dans l'ensemble des transactions commerciales de l'Union européenne, ainsi qu'à la coordination institutionnelle des politiques commerciales. Pour la coordination politique, il se réfère aux aspects supranationaux des institutions européennes. Une comparaison avec la structure institutionnelle bien plus légère de l'ALENA, par exemple, fait apparaître ce degré plus élevé. Dans les domaines de la sécurité et de la monnaie, la faiblesse de l'euroéanisation est corrélée avec l'importance de la dimension atlantique. Pour la sécurité, l'élément crucial est le rôle de l'OTAN et pour la monnaie le rôle du dollar.

TABLEAU 5. L'ÉTAT DE L'EUROPÉANISATION A LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

DOMAINE D'INTÉGRATION	INSTITUTIONNALISATION DANS L'UE	INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	DEGRÉ D'EUROPÉANISATION
Commerce	Acte unique.	Transactions dans un marché unique.	Élève.
Coordination politique	Acquis communautaire.	Partis politiques/ groupes de pression. Les questions juridiques remontent à la CJCE.	Important
Monnaie	Projets d'une union économique et monétaire (UEM).	Activités financières relatives à l'écu/euro.	Modéré.
Sécurité	Politique étrangère et de sécurité.	Croyance en une menace nucléaire.	Faible.

Nous avons insisté sur l'évolution des forces dans l'euroéanisation de l'après-guerre. Au début de la période, les États-Unis constituaient l'appui externe fondamental. À la fin des années quatre-vingt, le soutien des États-Unis à une structure de coopération politique semble toujours entier, mais apparaît bien plus ambivalent quant aux trois autres dimensions, et particulièrement quant à la monnaie et au

commerce. Dans le domaine de la sécurité, l'ambivalence réside simplement dans la question du futur de l'OTAN.

Si l'on considère l'axe franco-britannique, la peur française d'un rétablissement allemand s'est « démilitarisée ». Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, la principale préoccupation française était la domination allemande sur le commerce – y compris son extension à l'Est –, et sur la monnaie, la Bundesbank apparaissant *de facto* comme la banque centrale de la Communauté européenne. L'une des raisons qui fit se prononcer la France en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne, en 1972, était l'espoir de gagner un allié pour faire pendant à l'Allemagne. Mais les relations triangulaires qui ont évolué depuis se sont révélées bien plus complexes qu'une simple alliance franco-britannique. Dans le domaine monétaire, par exemple, l'importance persistante de la City de Londres comme centre financier mondial a fait adopter à la Grande-Bretagne une attitude singulière.

Comme nous l'avons soutenu *plus* haut, la position de l'Allemagne de l'Ouest est devenue de *plus* en plus importante dans les développements des relations monétaires européennes. L'analyse de l'influence allemande, toutefois, pose des problèmes particuliers. Le souvenir de deux guerres mondiales a fait de l'Allemagne le bouc émissaire de l'Europe. Ainsi, comme le montre Katzenstein, les élites allemandes tendent à voir le monde extérieur dans les termes de Grotius. La Communauté européenne est inscrite dans leur constitution, mais le langage communautaire est strictement évité au niveau national⁵². Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'élément « réaliste » dans la politique étrangère allemande, mais qu'ils sont soigneusement déguisés. Certains auteurs prévoient un retour vers le prochain vers un réalisme plus tranché dans la nouvelle Allemagne réunifiée, tandis que d'autres considèrent que les élites, formées par l'histoire récente, vont se maintenir dans cette même attitude. Quoi qu'il en soit, la typologie élémentaire des domaines internationaux que nous avons utilisée montre que la domination allemande est celle d'un État commercial : elle apparaît claire dans le commerce, marquée également dans le domaine monétaire, tandis qu'une semi-souveraineté prévaut toujours en ce qui concerne la politique étrangère et la défense. Quant à la coordination politique, la substitution d'une communauté européenne à une communauté allemande est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement Kohl a toujours été tellement en faveur d'un approfondissement de l'intégration européenne. La complexité de la situation allemande est encore plus marquée si l'on prend en compte la division entre les fractions occidentale et orientale du parti chrétien démocrate, ainsi que les tensions plus ou moins explicites entre la Bundesbank et le gouvernement sur les questions relatives à l'unification, entre autres, quatre-vingt, avec l'Acte unique et l'avancée vers le marché unique, un processus d'approfondissement s'est mis en œuvre au sein de l'Union européenne. Ce processus était conduit par la commission Delors, qui a cherché à renforcer la dimension supranationale de l'euroéanisation. Cette nouvelle offensive vers l'intégration remet-elle en cause nos conclusions quant aux limites de l'euroéanisation au cours de la guerre froide ? Il faut insister sur le fait que dans l'Acte unique, il n'est question que de coordination politique et commerciale, domaines qui se sont déjà révélés payants par le passé quant à l'intégration euro-

52. Katzenstein [1996, p. 153-190].

péenne. Toutefois, la commission Delors (1987-1989) a avancé dans la prise en compte du projet d'une union monétaire et économique. Cela était lié à l'« atterrissage en douceur », c'est-à-dire la dévaluation du dollar (1985-1987), peut-être aussi au sentiment émergent que la guerre froide tendait à sa fin (avec la *perestroïka* en URSS), ainsi qu'à l'interaction franco-allemande dont nous avons traité plus haut. Mais ces projets d'UEM n'eurent aucune conséquence concrète avant que la fin de la guerre froide ne donne naissance à une situation historique entièrement nouvelle.

Nous allons maintenant aborder la situation de l'après-guerre froide, en nous référant spécifiquement à la signification de l'europeanisation⁵³. Nous allons voir qu'une certaine continuité coexiste avec un changement majeur.

L'APPROFONDISSEMENT, ACHÈVEMENT DE L'EUPROPÉANISATION OCCIDENTALE APRÈS LA GUERRE FROIDE ?

Avec la fin de la guerre froide, l'OTAN a perdu son objectif principal. La justification d'une présence militaire américaine en Europe de l'Ouest s'est évanouie. Compte tenu de cette nouvelle constellation, on aurait pu imaginer que l'offensive intégrationniste entamée avec l'Acte unique et continuée avec l'UEM fasse émerger un nouveau schéma à la fin de la guerre froide. Les États-Unis allaient se retirer et l'Europe occidentale allaitachever l'approfondissement de l'Union dans les domaines de la monnaie et de la sécurité.

Comme l'indique le *tableau 5*, l'europeanisation entendue comme l'émergence d'institutions européennes interagit avec l'europeanisation des sociétés civiles. Dans le domaine commercial, la législation de l'Acte unique a été clairement suivie par une réponse du commerce et de la production au sein de l'Union, anticipant sur le marché unique de 1992.

En ce qui concerne la coordination politique, les partis politiques et les groupes de pression ont été de plus en plus contraints à prendre en considération les directives européennes. Les questions juridiques, concernant les entreprises, les organisations ou les citoyens, remontent directement à la Cour de justice européenne.

Du côté des relations monétaires, le début des années quatre-vingt-dix a été le théâtre d'une dérégulation extensive des marchés nationaux du crédit, tandis que les barrières aux mouvements de court terme du capital disparaissaient. Mais cette tendance à l'europeanisation monétaire n'a pas remis en cause le rôle du dollar comme monnaie de réserve, y compris dans les transactions intra-européennes.

Il n'est pas dans l'objet de cette étude de chercher à repérer les preuves empiriques de ces tendances. Il serait intéressant de savoir si la structure géographique du commerce, si les réseaux d'entreprises, allant de la fusion et acquisition à la coopération en recherche et développement, ou si l'allocation des ressources en R & D, sont plus européen-centrés qu'auparavant, ou s'ils s'étendent de la même manière aux autres zones du bloc occidental. Il faudrait, Pour disposer de plus d'arguments quant à l'intégration monétaire, approfondir des questions du type :

53. On trouvera une analyse plus complète dans Mjøset [1996].

existe-t-il une dimension européenne aux flux de capital de court terme, ou aux réseaux d'institutions financières ? Est-il vraiment pertinent de se référer à l'importance persistante du dollar, tant dans les transactions que dans les réserves bancaires, comme une barrière à l'euroéanisation ? De telles questions ne peuvent trouver de réponse ici. Nous noterons seulement qu'en ce qui concerne le commerce, la monnaie et la coordination politique, il existe des éléments qui font croire à l'existence d'une euroéanisation fondée sur la société civile. Toutefois, les conclusions tirées plus haut quant à la faiblesse de la capacité à une formation identitaire au sein de l'Union européenne doivent être maintenues. Cela ne découle pas seulement de la situation toujours faible du Parlement européen au sein de l'architecture institutionnelle de l'Union, mais aussi au problème persistant de la fragmentation linguistique, interagissant avec l'anglo-américanisation des médias et de la culture. Ces facteurs concourent à une évolution extrêmement lente de l'espace public européen.

Dans une situation marquée par des signes d'interaction croissante entre l'institutionnalisation et l'évolution des sociétés civiles européennes, le traité de Maastricht de décembre 1991 est lié à des projets d'euroéanisation de la monnaie et de la sécurité. Les questions monétaires sont au centre de ce traité. Alors que le rôle du dollar semble présentement moins important, la principale pierre d'achoppement aux progrès vers l'UEM est la Bundesbank. La fin de la guerre froide a aussi impliqué la réunification de l'Allemagne. L'insistance française sur un certain schéma pour l'UEM a été vue comme une nouvelle tentative de contraindre l'Allemagne en construisant des institutions supranationales. L'idée des Français était qu'il fallait euroéaniser la politique monétaire allemande. Au sein de la banque centrale européenne, la présence des représentants de la Bundesbank serait contrebalancée par celle des représentants des autres pays. La nouvelle banque centrale déciderait des taux d'intérêt, des questions de politique monétaire, et, dans une phase ultérieure, elle se chargerait aussi de la monnaie unique.

L'avancée vers l'UEM s'est interrompue avec la crise monétaire de 1992-1993. Il existe toujours des divergences entre les politiques économiques, *ainsi* que des problèmes quant aux critères de convergence. La position allemande est fondamentale. Compte tenu du pouvoir potentiel de l'Allemagne réunifiée, la question, pour ses partenaires européens, est de savoir *si* l'approfondissement conduira, comme l'a formulé Perry Anderson, à une Allemagne euroéanisée ou à une Europe allemande⁵⁴. Les Français se sont divisés sur cette question avant le référendum Sur Maastricht. Les Allemands, de leur côté, ont débattu sur le point de savoir s'ils devaient se joindre à un système monétaire plus euroéanisé, ou rester attachés à une Bundesbank exerçant le contrôle sur un deutsche Mark fort. Dans ce dernier cas, outre son rôle de monnaie de réserve de second rang, le DM devrait devenir de plus en plus dominant dans les transactions intra-européennes. Le gouvernement Kohl a adopté la stratégie euroéenne, mais à la condition que les critères de convergence soient consacrés par un pacte de stabilité de long terme.

La partie du traité de Maastricht traitant de politique étrangère et de sécurité n'était pas très importante. Ces questions ont été abordées plus avant par la Conférence intergouvernementale, entre mars 1996 et le Conseil européen d'Amsterdam

54. Anderson [1996b].

de juin 1997. Cela n'a fait faire que de faibles progrès. Compte tenu de la débâcle en Bosnie, et du retournement récent des Français vers une adhésion plus ou moins complète à l'OTAN, il semble que, plus que jamais depuis la fin de la guerre froide, les projets au sein de l'Union européenne devront prendre en compte le fait que la tentative de l'OTAN de restructurer une alliance se révèle un succès.

En résumé, la signification de l'euroéanisation de l'ouest du continent dans les années quatre-vingt-dix demeure la même qu'à la fin de la guerre froide : *un approfondissement dans les domaines de la monnaie et de la sécurité*. L'intégration récente de pays d'Europe occidentale jusque-là non membres de l'Union ne modifie pas cette conclusion.

Si l'on évalue la situation au *milieu* de l'année 1997, on est surpris de voir que *si* peu de progrès ont été faits vers l'euroéanisation dans ces domaines. Alors qu'il existe de solides justifications à une euroéanisation dans ces deux sphères, les institutions atlantiques conservent une grande influence. À l'heure qu'il est, un approfondissement de l'euroéanisation semble plus vraisemblable pour la monnaie que pour la sécurité. Mais la générosité américaine envers la sécurité de l'Europe pourrait disparaître rapidement dans cette période d'après guerre froide. Cela déclencherait une crise qui pourrait forcer l'Union européenne à développer des structures de coopération militaire plus indépendantes. En ce qui concerne l'euroéanisation monétaire, il y a eu des hauts et des bas depuis la crise de 1992-1993. À la fin de 1996, on pouvait être optimiste sur le fait qu'au moins l'Allemagne, les Pays-Bas et la France pourraient entrer dans l'UEM en 1999 (en ce qui concerne la France, grâce à des inventions budgétaires telles que l'inclusion du solde positif des retraites de France Télécom dans le budget national) ; ces pays devraient être suivis rapidement par la Belgique, le Luxembourg et la Finlande. Les euro-enthousiastes du Sud, l'Espagne et l'Italie, font d'après efforts pour s'assurer une place parmi le premier groupe de pays membres de l'UEM, mais il n'est pas certain qu'ils y parviendront. La Suède a délibérément refusé la proposition d'être membre de ce premier groupe. Mais l'effort vers l'intégration monétaire est principalement soutenu par des politiciens, tandis que les experts économiques semblent plutôt ambivalents.

Au premier semestre de 1997, l'état d'esprit est à nouveau revenu au pessimisme. Le chômage a atteint des niveaux très élevés sur le continent européen. En France et en Grande-Bretagne, les élections du printemps ont ramené au pouvoir les partis socialistes et travaillistes. Les négociations du Conseil européen d'Amsterdam, en juin 1997, n'ont pas conduit à une solution tranchée au désaccord franco-allemand sur les critères de convergence.

Sur le long terme, la consolidation d'un espace monétaire européen pourrait être un atout économique, mais la phase de transition pourrait se révéler très difficile. En particulier, le pacte de stabilité généralisé pourrait impliquer l'austérité économique pour l'ensemble de l'Europe, ce qui est difficilement défendable si l'on se réfère aux théories macroéconomiques. Dans le pire des cas, cela pourrait aiguillonner un chauvinisme nationaliste qui pourrait se retourner contre l'approfondissement de l'Union.

L'ÉLARGISSEMENT, OU LA RÉUNIFICATION DU SYSTÈME DES ÉTATS EUROPÉENS

La fin de la guerre froide et le démantèlement des barrières de sécurité entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est ont impliqué la dissolution de l'Europe occidentale. La division Est/Ouest, qui constituait originellement une ligne de défense militaire, devient aujourd'hui un simple fossé entre niveaux de vie. Le rideau de fer a été réduit à une ligne de démarcation entre des zones ayant connu des expériences d'après-guerre différentes. L'Europe de l'Ouest a connu l'âge d'or d'une forte croissance économique, d'une protection sociale étendue et de la démocratie libérale. Quels qu'aient été les revers et difficultés rencontrés par ces pays depuis le début des années soixante-dix, ils ont constitué des modèles pour l'Europe centrale et orientale, connaissant des niveaux de vie bien supérieurs, ils représentent ainsi un but à atteindre. Bien que les pays d'Europe centrale et orientale aient pu jouir de leur propre version de l'âge d'or dans les années soixante, ils sont aujourd'hui déterminés à éliminer toute trace de leur passé : l'État policier à parti unique, l'influence de l'URSS, et tout élément qui leur rappellerait l'économie planifiée ; Avec la fin de la guerre froide, les zones orientales de l'Europe sont immédiatement devenues des variables à inclure dans l'équation européenne.

Les pays d'Europe centrale et orientale désirent s'associer à l'Ouest, importer l'idéologie du marché à l'américaine, s'ouvrir à l'Europe occidentale. L'opinion publique en Europe occidentale, et particulièrement la presse, s'est rapidement associée à ces objectifs qui se ramènent à deux buts concrets : la sécurité externe contre toute menace pouvant venir de la Russie, et l'intégration économique avec l'Europe de l'Ouest. C'est-à-dire l'adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne. soit l'« européenisation occidentale » de l'Europe de l'Est !

À l'inverse, pour l'Ouest du défunt rideau de fer, l'enjeu est l'« européenisation » de l'Europe occidentale ! Ce qui serait quelque chose de très différent de l'*europeanisation occidentale* mentionnée plus haut. À partir du moment où la fin de la guerre froide rentre en ligne de compte, où l'Europe est considérée dans son entier, la signification de l'europeanisation dans les années quatre-vingt-dix se transforme radicalement par rapport à la signification repérée plus haut, qui se référait seulement à la partie occidentale du système d'États. Dans les termes plus généraux de l'analyse historique développée plus haut, ce qu'il reste aujourd'hui à accomplir est *la réunion des parties orientale et occidentale du système d'États européens*. Personne ne croit vraiment qu'une convergence rapide entre ces parties orientale et occidentale soit possible. S'il se met en place une intégration extensive, les niveaux de vie de l'Europe occidentale seront remis en cause de bien des façons. De sorte qu'à partir du moment où apparaît la question de l'élargissement à l'Est, l'approfondissement devient beaucoup plus compliqué. Ce n'est plus seulement un problème d'intégration plus intense entre un noyau d'États connaissant un niveau de développement économique à peu près similaire – avec certes des variations pour la frange méridionale. C'est maintenant une question de degré d'approfondissement qu'il s'agit d'appliquer aux nouveaux membres, ceux qui se situent sur le versant déshérité du fossé entre niveaux de vie.

Dans le contexte schématisé ici, il est possible d'élaborer différents scénarios

pour le futur proche. Nous n'ébaucherons ici que quatre idéaux-types sommaires. Plutôt que de scénarios, il s'agit de visions contemporaines du développement européen. Ils peuvent être résumés dans un tableau à quatre cases.

TABLEAU 6. QUATRE VISIONS CONTEMPORAINES DE L'EUROPE

	ÉLARGISSEMENT	APPROFONDISSEMENT
Intégration	Solution radicale maximale.	Européanisation générale à l'Ouest.
Fragmentation	Solution libérale minimale.	Retour au réalisme.

L'EUROPÉANISATION GÉNÉRALE À L'OUEST

Cette vision assez utopique impliquerait à la fois un achèvement réussi de l'UEM, et une extension également réussie du schéma de l'Union européenne à la partie orientale du système d'États. On pourrait le voir comme une séquence : l'élargissement à l'Est se fait d'abord par la coopération politique et commerciale, alors que l'adhésion complète à l'UEM se produit ultérieurement. Même dans le cas peu probable où l'européanisation occidentale dans ces trois dimensions serait effectivement réussie, la question de l'élargissement d'une alliance de sécurité demeure, il semble aujourd'hui qu'un tel élargissement impliquerait une domination atlantique accentuée plutôt qu'une européanisation. La solution la plus extrême serait celle d'une union économique et monétaire complétée par des dispositions de défense définitives, soit un super-État européen. Cette vision joue un rôle dans la rhétorique officielle de l'Union européenne ; elle est aussi dans la droite ligne des visions américaines plus anciennes telles qu'elles s'incarnaient dans le transactionnalisme et le néofonctionnalisme.

LE RETOUR AU RÉALISME

Les réalistes politiques les plus durs ont suggéré une autre vision, de fait le contraire d'une utopie. Avec la fin de la guerre froide, toute pression poussant vers l'européanisation disparaît, et l'on en revient aux conflits bruts du système d'États classique. L'approfondissement et l'élargissement disparaissent tout simplement en tant que questions. L'OTAN et l'Union européenne se dissolvent et l'on retourne au système des États européens traditionnel, fragmenté et propice à la guerre. Seule une hégémonie puissante est susceptible de stabiliser un tel système. Et comme la sécurité est le domaine principal dans lequel l'Allemagne manque toujours d'un pouvoir suffisant, il vaudrait mieux l'autoriser tout de suite à développer sa propre force nucléaire⁵⁵.

LA SOLUTION LIBÉRALE MINIMALE

Il s'agirait là de la ligne anglaise d'un intergouvernementalisme libéral pour l'européanisation, c'est-à-dire d'un ajustement par le bas des niveaux d'États pro-

55. Mearsheimer [1990].

vidence de l'Europe occidentale jusqu'à un point où ils puissent concurrencer l'Europe de l'Est. Cela créerait une économie de marché généralisée sans *plus* de coordination politique Supranationale. Le résultat serait un accroissement des inégalités à la fois avec l'Est, et au sein de l'Ouest, et peut-être des retours en arrière irréversibles pour les institutions européennes. Cette dernière tendance serait plus que bienvenue pour les conservateurs britanniques.

LA SOLUTION RADICALE MAXIMALE

Nous pouvons discerner les contours d'un nouvel euroéanisme de gauche. Dans ce cas de figure, les forces progressistes à l'Ouest aideraient les pays d'Europe de l'Est à revenir au sein de l'Europe, promouvant des régimes sociaux démocrates, une certaine égalité allant avec un abaissement des niveaux de vie européens – un abaissement à l'Ouest et un relèvement à l'Est –, sans oublier une attention particulière aux problèmes d'environnement. Le dilemme majeur dans cette approche concerne les effets de court et de moyen terme de l'UEM⁵⁶.

Dans la réalité, toute sorte de solution réformiste a des chances de se cristalliser. L'approfondissement – l'euroéanisation occidentale –, et l'élargissement – l'euroéanisation – vont interagir de manière complexe en donnant naissance à une forme d'Europe à géométrie et à vitesse variables. Les schémas spécifiques de cette géométrie ne seront pas discutés plus avant ici, mais le cadre général présenté plus haut pourrait être utilisé comme l'un des outils possibles d'une telle analyse.

LES RELATIONS EURO-AMÉRICAINES AU NOUVEAU TOURNANT DU SIÈCLE

Ce travail a retracé quelques-uns des schémas macro-historiques qui ont traversé le siècle, de l'âge d'or du fordisme à la période troublée que nous connaissons depuis le début des années soixante-dix. Une attention particulière a été portée au rôle des États-Unis, le pays d'origine du fordisme. Au début de la guerre froide, l'euroéanisation généralisée n'était qu'un projet, et les États-Unis étaient le premier des acteurs à le soutenir. Le facteur principal limitant l'hégémonie américaine à cette époque n'était autre que la puissance hégémonique précédente, la Grande-Bretagne. Les hauts et les bas de la relation privilégiée entretenue par la Grande-Bretagne avec les États-Unis, tout au moins jusqu'à l'adhésion britannique à l'Union européenne, en 1961, peuvent être vus comme l'achèvement de la transition vers l'hégémonie américaine. Mais tout au long de cette période de transition, le développement d'une Coopération européenne permanente allait bientôt conduire à de nouvelles limitations à la domination américaine.

Même aujourd'hui, les États-Unis soutiennent une euroéanisation généralisée au niveau idéologique, mais nous avons montré que cela se réfère principalement au domaine de la coordination politique. Dans le domaine du commerce, les conflits entre l'Europe et les États-Unis se sont multipliés depuis le début des an-

56. Voir par exemple les conjectures de Anderson [19900, 1996b]. Pour *lui*, une mise en œuvre plus achevée de l'UEM forcerait l'Union européenne à développer un contrôle centralisé plus fort.

nées soixante. À l'heure qu'il est, le commerce a été considérablement européanisé. Du côté des relations monétaires, des tensions répétées se sont manifestées depuis la fin des années soixante. Si l'UEM devenait une union monétaire complète, dotée d'une monnaie commune et d'une coordination des politiques économiques, alors l'euro apparaîtrait comme un véritable défi pour le dollar. Il est difficilement imaginable que les États-Unis considèrent cela comme de leur intérêt. Ainsi existe-t-il encore dans ce domaine une hégémonie américaine, mais il se pourrait qu'elle soit affaiblie dans le long terme par le bloc monétaire européen.

Dans le champ de la sécurité, la position américaine semble en fin de compte assez ambivalente. La décision d'élargir l'OTAN a été prise au cours de l'été 1997, et le cas de l'ex-Yougoslavie démontre aussi qu'un solide *leadership* américain est encore nécessaire. Dans les deux cas, les pays de l'Union européenne se sont divisés, se montrant incapables d'organiser une action concertée, et se satisfaisant du fait que leur rôle de *free rider* demeure intacte même après la guerre froide. À plus long terme, pourtant, il existe des limites fiscales aux engagements extérieurs américains, particulièrement si l'émergence de l'euro comme devise clé alternative devient *plus* menaçante pour le dollar qu'aujourd'hui. Ainsi, la demande américaine adressée aux alliés pour qu'ils partagent le fardeau de la sécurité se révélera-t-elle encore plus forte qu'auparavant. Le grand dilemme, toutefois, est qu'en l'absence de guerre froide, du fait des forts taux de chômage en Europe, et compte tenu de la rigueur des critères de convergence et des efforts à faire pour mettre en œuvre l'UEM, les alliés européens seront encore moins désireux de contribuer à ce fardeau qu'auparavant. À ce dilemme il faut ajouter le fait qu'en l'absence de guerre froide il sera moins facile qu'auparavant de convaincre l'opinion publique américaine que d'importants transferts vers l'Europe sont réellement nécessaires à la sécurité américaine. Et cela plus particulièrement en période de crise économique. En conclusion, tandis que l'hégémonie américaine semble aujourd'hui *plus* forte que jamais dans la sphère de la sécurité, il existe bien des tensions qui sourdent sous la surface du triomphe de la diplomatie américaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIEITA M. et ORLÉAN A. (1982), *La Violence de la monnaie*, PUF, Paris.
- AGNEW J. et CORBRIDGE S. (1995), *Mastering Space*, Routledge, Londres.
- ANDERSON P. (1996a), « Under the sign of the interim », *London Review of Books*, n° 4, janvier.
- (1996b), « The Europe to come », *London Review of Books*, n° 25, janvier.
- ARRIGHI G. (1994), *The Long Twentieth Century*, Verso, Londres.
- ASHLEY R. K. (1984), « The poverty of neorealism », *International Organization*, vol. 38, n° 2.
- BOYER R. (1986), *La Théorie de la régulation. Une analyse critique*, La Découverte, Paris.
- (1991), « Cinquante ans de relations entre économistes et historiens », *Le Mouvement social*, n° 155, avril-juin.
- (1994), « Les capitalismes vers le XXIe siècle : des transformations majeures en

- quête de théories », *Notas Economicas*, n° 3, avril (1^{re} partie), p. 8-39 ; et n° 4, novembre, p. 6-29
- (1997), « Les mots et les réalités », in *Mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, Paris.
 - BUGGE P. (1993), « Europe 1914-1945 ; the nation supreme », in Kevin WILSON et Jan VAN DER DUSSEN (eds), *The History of the Idea of Europe*, Routledge, Londres.
 - CALLEO D. P. (1968), *Britain's Future*, Hodder & Stoughton, Londres.
 - (1982), *The Imperious Economy*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.
 - (1987), *Beyond American Hegemony*, Basic Books, New York.
 - (1992), *The Bankrupting America*, Avon Books, New York.
 - CALLEO D. P. et ROWLAND B. M. (1973), *America and the World Political Economy*, Indiana University Press, Bloomington.
 - COLEMAN J. S. (1990), *Foundations of Social Theory*, Harvard U. P., Cambridge, Mass.
 - COOPER R. N. (1968), *The Economics of Interdependence*, McGraw Hill, New York.
 - COX R. W. (1981), « Social Forces, States and World Orders », *Millennium. Journal of International Studies*, vol. 10, n° 2.
 - (1983), « Gramsci, Hegemony and International Relations ; An Essay in Method », *Millennium. Journal of International Studies*, vol. 12, n° 2.
 - (1987), *Production, Power and World Order : Social Forces in the Making of History*, Columbia U. P., New York.
 - (1993), « Structural Issues of Global Governance. Implications for Europe », in Stephen GILL (éd.), *Gramsci, Historical Materialism and International Relations*, CUP, Cambridge.
 - DEIGHTON A. (1987), « The "frozen front". The Labour government, the division of Germany and the origins of the cold war, 1945-7 », *International Affairs*, n° 63.
 - DEUTSCH K. W. (1953), *Nationalism and Social Communication*, MIT Press, Cambridge, Mass.
 - (1954), *Political Community at the International Level*, Doubleday, Garden City, N. Y.
 - DEUTSCH K. et al. (1957), *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton University Press, Princeton.
 - EICHENGREEN B. (1989), « Hegemonic stability theories of the international monetary system », in Richard N. COOPER et al., *Can Nations Agree ?*, Brookings, Washington D. C.
 - ELSTER J. (1989), *The Current of Society*, Cambridge University Press, Cambridge.
 - FRIEDEN J. (1987), *Banking on the World*, Harper & Row, New York.
 - GANSSMAN H. (1979), « On the Reconstruction of Economics as a Social Science », *Diskussionsbeiträge zur politischen Ökonomie*, n° 28, Berlin Ouest.
 - GILPIN R. (1972), « The Politics of Transnational Economic Relations », in Robert O. KEOHANE et J. S. NYE (éd.), *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Mass.
 - (1975), *U. S. Power and the Multinational Corporation*, Basic Books, New York.
 - (1981), *War and Change in the International System*, Cambridge University Press, Cambridge.

- HAAS E. B (1958), *The Uniting of Europe*, Stanford U. P., Stanford.
- (1964), *Beyond the Nation-State. Functionalism and International Organization*, Stanford U. P., Stanford.
- HARTZ L. (1955), *The Liberal Tradition in America*, Harcourt Brace Jovanovich, New York.
- HEATER D. (1992), *The Idea of European Unity*, Leicester University Press, Leicester.
- HOOSON G. M. (1988), *Economics and institutions*, Polity Press, Cambridge.
- (1993), *Economics and Evolution*, Polity Press, Cambridge.
- HOFFMANN S. (1977), « An american social science : international relations », *Dædalus*, vol. 106, n° 3.
- HOWARD M. (1979), « War in the Making and Unmaking of Europe », in M. HOWARD, *The Causes of Wars*, Unwin, Londres.
- KATZENSTEIN P. (1996), *Cultural Norms and National Security : Police and Military in Postwar Japan*, Cornell University Press, Ithaca.
- (éd.) (1997), *The Culture of National Security*, Columbia University Press, New York.
- KENNEDY P. (1987), *The Rise and Decline of the Great Powers*, Random House, New York.
- KEOHANE R. O. (1975), « International Organization and the crisis of interdependence », *International Organization*, vol. 27, n° 4, p. 347-366.
- (1984), *After Hegemony*, Princeton U. P., Princeton.
- (1989), *International Organizations and State Power*, Westview, Boulder, Col.
- KEOHANE R. O. et NYE J. S. Jr (1977), *Power and Interdependence*, Little Brown, Boston.
- (1987), « Power and Interdependence revisited », *International Organization*, vol. 41, n° 4.
- KEOHANE R. O. (1986), *Neorealism and its Critics*, Columbia University Press, New York.
- (1989), « Neoliberal Institutionalism », in KEOHANE [1989].
- KINDLEBERGER C. P. (1986), « Hierarchy versus inertial cooperation », *International Organization*, vol. 40, n° 4.
- (1973), *The World in Depression*, (seconde édition, 1986), California University Press, Berkeley.
- KNUTSEN T. L. (1992), *A History of International Relations*, Manchester University Press, Manchester.
- KRASNER S. D (1982a), « Structural causes and regime consequences : regimes as intervening variables », *International Organization*, vol. 36, n° 2, été (reproduit in KRASNER éd., 1983).
- (1982 b), « Regimes and the limits of realism : regimes as autonomous variables », *International Organization*, vol. 36, n° 2, été (reproduit in KRASNER éd., 1983).
- (éd.) (1983), *International regimes*, Cornell University Press, Ithaca.
- LAKE D. A. (1993), « Leadership, hegemony, and the international economy : naked emperor or tattered monarch with potential ? » *International Studies Quarterly*, vol. 37, n° 4, p. 459-475.

- LUNDESTAD G. (éd.) (1994), *The Fall of Great Powers*, Scandinavian University Press/Oxford University Press, Oslo/Oxford.
- MACHLUK F. (1977), *A History of thought on Economic Integration*, Macmillan, Londres.
- MACKINDER H. J. (1943), « The round world and the winning of the peace », *Foreign Affairs*, vol. 21, n° 4.
- (1904), « The geographical pivot of history », *Geographical Journal*, vol. 23.
- MARCH J. et OLSEN J. P. (1989), *Rediscovering institutions*, Basic Books, New York.
- MEARSHEIMER J. (1990), « Why we will soon miss the Cold War », *Atlantic Monthly*, août.
- MILWARD A. (1992), *The European Rescue of the Nation State*, Routledge, Londres.
- MISTRAL J. (1986), « Régime international et trajectoires nationales », in Robert BOYER, *Capitalismes fin de siècle*, PUF, Paris.
- MJOSET L. (1996), « Western European integration — an historical perspective extended into the 1990s », in Jon BINGEN et Walter SCHÜLZE (eds), *Europe in the Late 1990s*, Europaprogrfammet, Oslo. 1
- PARKER G. (1985), *Western Geopolitical Thought in the Twentieth Century*, Croom Helm, Londres et Sydney.
- REYNOLDS D. (1985), « Origins of the cold war. the European dimension, 1945-1951 », *Historical Journal* ; vol. 28, n° 2.
- (1991), *Britannia Overruled*, Longmans, Londres.
- RODE R. (1982), « Handel und Friede », *Friedensanalysen*, 15, Suhrkamp, Francfort A. M.
- ROSTOW W. W (1986), « Beware of Historians bearing false analogies » *Foreign Affairs*, vol. 66, n° 4.
- (1975), « International responses to technology : concepts and trends », *International Organization*, 29 (été).
- (1982), « International regimes, transactions, and change : embedded liberalism in the postwar economic order », *International Organization*, vol. 36, n° 2 (reproduit in KRASNER 00, 1983).
- (1983), « Continuity and transformation in the world polity », *World Politics*, vol. 35, n° 2.
- SLOAN G. R. (1988), *Geopolitics in United States' Strategic Policy, 1890-1987*, Harvester Wheatsheaf, Brighton.
- SNIDAL D. (1985), « The limits of hegemonic stability theory », *International Organization*, vol. 39, n° 4.
- SPROUT H. et M. (1968), « The dilemma of rising demands and insufficient resources », *World Politics*, XX (juillet).
- STRANGE S. (1970), « International economics and international relations. A case of mutual neglect », *International Affairs*, n° 46, avril.
- (1971a), « The politics of international currencies », *World Politics*, XXIII 2.
- (1971b), *Sterling and British Policy*, Oxford University Press, Londres.
- (1972), « International economic relations : the need for an interdisciplinary approach », in R. MORGAN (éd.), *The Study of International Affairs*, Oxford University Press, Londres.
- (1982), « Cave ! Hic dragones : a critique of regime analysis », *International Organization*, vol. 26, n° 2. (reproduit in KRASNER éd., 1983).
- (1985), « International political economy : the story so far and the way ahead »,

- in W. LADD HOLLIST (éd.), *International Political Economy Yearbook*, vol. 1, Pinter Publishers, Londres.
- (1988), *States and Markets*, Pinter, Londres.
- THERBORN G. (1995), *European Modernity and Beyond*, Sage, Londres.
- TILLY C. (1990), *Coercion, Capital and European States AD 990-1990*, Blackwell, Oxford.
- URWIN D. W (1991), *The Community of Europe. A History of European Integration Since 1945*, Longmans, Londres.
- VAN DER PUL K. (1984), *The Making of an Atlantic Ruling Class*, Verso, Londres.
- (1995), « The second glorious revolution. Globalising elite and historical change », in B. HETTNE (éd.), *International Political Economy. Understanding Global Disorde*, Zed Press, Londres.
- WALLACE W. (1990), *The Transformation of Western Europe*, Pinter, Londres.
- WALTZ K. N. (1970), « The myth of national interdependence », in Charles P. KINDLEBERGER (éd.), *The International Corporation*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- (1979), *Theory of International Politics*, Addison-Wesley, Reading, Mass.